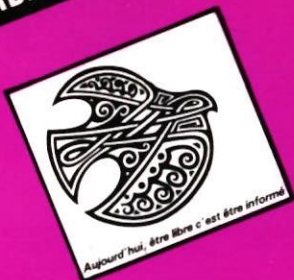


N° 251 - 8 F
NOVEMBRE 1984



ISSN 0245-9507

le peuple breton

TREGOR

**LA CRISE DU TELEPHONE
PARIS NE REpond PLUS !**

Manifestation
à Paris
des travailleurs
de la LMT-Lannion
le 9 octobre



**Les conseils municipaux bretons
face aux abandons
du pouvoir**



DOSSIER

**L'histoire de la Bretagne
sort de l'ombre**

L'épargne bretonne...

... pour les chantiers du président

Un Etat central incapable de venir au secours de l'industrie électronique et de la navale en Bretagne, alors que la « nationalisation » lui donne de nouveaux pouvoirs et de nouveaux devoirs ; un Etat central qui engage, à Paris, des dépenses de prestige sans précédent, telles sont les deux réalités, apparemment contradictoires, que l'actualité de cet automne met en lumière. La contradiction n'est qu'apparente, comme on le verra ci-dessous.

L'épargne bretonne aspirée vers Paris

C'est un phénomène ancien, qui s'est accentué dans les années trente, renforcé dans les années soixante. Comme la logique centralisatrice du pouvoir politique et économique parisien n'a pas été modifiée par la victoire électorale de la gauche française, en mai et juin 1981, les besoins financiers croissants de l'Etat central se traduisent par une accentuation du drainage de l'épargne bretonne. Jusqu'en août 1982, 20 % environ de l'épargne collectée par les banques bretonnes avaient une affectation extérieure au pays. En août 1983, c'est plus de 60 % de cette épargne qui reçoit une affectation centralisée. Actuellement, c'est 73 % de la collecte qui reçoit une affectation hexagonale. Comme l'encadrement du crédit fait baisser la part des dépôts consacrée aux prêts (environ 50 %), la part des crédits disponibles chute encore beaucoup plus, aux dépens des particuliers comme de l'économie bretonne. Certains admettront sans sourciller que, l'Etat central ayant des dettes et des dépenses en hausse rapide, les Bretons doivent faire un effort financier supplémentaire, par solidarité.

Les chantiers du président

Entre 15 et 20 milliards de francs lourds sont prévus (dont 5 milliards au budget 1985) pour réaliser à Paris des grands projets architecturaux : Centre mondial de la communication, Musée de la Villette et tous les autres. Le haut fonctionnaire responsable avoue que le financement de tout cela est bien plus facile que celui de l'école du village de 300 habitants dont il est le maire. Il y a là neuf chantiers, programme le plus ambitieux, et le plus centralisé, du monde... Déjà, rien n'était trop cher pour Louis XIV, alors qu'en période de difficultés économiques, il accablait ses sujets de nouveaux impôts, directs ou indirects. Ce fut la cause de nombreuses révoltes urbaines et rurales, comme celles de 1675 en Bretagne. Hormis la révolte des Bonnets rouges, rien n'a changé : le pillage des Bretons et les gaspillages du Prince au profit de sa capitale.

« Des hommes habiteraient sur cette terre ? », demandait Louis XIV à Colbert à propos des Bretons, selon Keineg dans *Le printemps des Bonnets rouges*. « Les gaspillages de Versailles, la monarchie solitaire, la ruine des activités bretonnes, c'était hier ou aujourd'hui ? » pourrait-on demander au Parti socialiste et à ses élus, en particulier bretons.

J.J.M.

(*) et aussi le « Grand Louvre », avec la pyramide de verre, l'Opéra de la Bastille, etc... Déjà un milliard de francs lourds de frais d'études.

D'autres le disent...

**Le Crédit Mutuel de Bretagne
dénonce la « Centralisation
financière pesante »**

(Paysan Breton, 29 septembre 1984).

Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

Faut-il s'abonner ?

Dans le but de faire marcher le commerce local, je choisis d'acheter le P.B. chez mon marchand de journaux. Sentiments bretons.

Y. HOURMANT
Plounévez du Faou

La presse libre, à faibles revenus publicitaires, a besoin de beaucoup d'abonnés. Ce sont eux qui, par leur avance d'argent, permettent la sortie régulière du journal. En échange, nous les servons à domicile et avec un prix spécial. Dans cette phase de redressement financier, chaque abonnement garantit un peu plus notre avenir. Nous devons donc, tous ensemble, trouver de nouveaux abonnés et conserver les anciens.

Les dépositaires jouent un rôle très utile pour gagner un public nouveau mais notre réseau de distribution, en cours de mise en place, est encore très incomplet. La sortie et la progression du journal, en quantité et en qualité, dépend largement de tous ceux qui s'abonnent, et en particulier de tous ceux qui ajoutent une somme aux 80 F de l'abonnement ordinaire. **Ce plus**, ces 20, 50, 100 ou 200 F que vous consentez à ajouter au prix normal de l'abonnement - moins d'un demi-plein d'essence ordinaire! - nous permettent non seulement d'équilibrer les comptes, mais de commencer une promotion du journal et d'en améliorer le contenu. Au moment d'écrire le chèque d'abonnement, n'oubliez pas **ce plus**, si vous en avez la possibilité, qui nous permet de maintenir un prix d'abonnement et de vente inférieure au prix de revient mais accessible aux lecteurs à revenus modestes, si nombreux en Bretagne...

SOUSCRIPTION - 7^e liste

Guillou J. Scaër	20 F
Coquer M., St-Michel/Orge	20 F
Le Bot J.M., Brest	20 F
Thomin J., 91 Champeveil	20 F
Lelias J.P., 57 Knutange	20 F
Kervoes C., Brest	20 F
Latimier H., Bric	20 F
Bazin S.M., Clohars	20 F
Le Péro F., Berhet	20 F
Poulain G., 92 Vanves	20 F
Guillo A., Sarzeau	20 F
Garlon J., Derval	20 F
Le Padellec P., Bubry	20 F
Dorval L., Lochtudy	70 F
Le Taledic A., 91 Ste-Geneviève	20 F
Marchal S., 92 Levallois	20 F
Le Corre J.Y., Plufur	20 F
Capitaine R., Plabennec	20 F
Ricordel L., Laval	20 F
Léon M., 44 Blain	20 F
Garcia A.L., 94 Vincennes	120 F

EN GUISE DE SOMMAIRE...

3 thèmes principaux dans ce numéro de novembre : comme l'actualité nous y invite, nous ouvrons d'abord le dossier de l'électronique en Bretagne, particulièrement dans le Trégor, où des menaces sérieuses pèsent sur l'une des seules vocations que le pouvoir reconnaît encore à la Bretagne, avec l'agriculture et le tourisme (p. 6). Suit un fort dossier international, avec la Corse, l'Afrique du Sud et surtout la situation des indiens Miskitos au moment où l'on vote au Nicaragua (p. 14). L'histoire de Bretagne constitue le 3^e volet du P.B., qui essaie de cerner situation, productions, nouveautés dans un domaine qui, malgré l'école et la télé, n'est plus réservé aux initiés (p. 20). Nous visitons aussi une P.M.I. bretonne en crise (p. 8), une famille où les enfants aussi parlent breton (p. 12), sans omettre nos rubriques habituelles, tant politiques (p. 2) que culturelles (p. 23).

RAPPEL

Politique	p. 2
Economie	p. 6
Société	p. 8
Problème breton	p. 10
Peuples du monde	p. 14
Histoire et culture	p. 20
Vie culturelle et associative	p. 24

ADRESSES UTILES

- « Le Peuple Breton » : B.P. 301, 22304 Lannion Cedex (détail p. 4).
- Union Démocratique Bretonne : 21 rue de Coulmiers, 44000 Nantes (Siège National), B.P. 215, 44007 Nantes Cedex.
- U.D.B. Affaires Extérieures : B.P. 150, 35408 Saint-Malo Cedex.

JE M'ABONNE AU «PEUPLE BRETON»

NOM PRENOM
ADRESSE

- Souscrit un abonnement ☐ un réabonnement ☐
 - ordinaire : 80 F (1)
 - de soutien à partir de : 100 F (1)
 - étranger : 95 F (1)
 - étranger par avion : 115 F (1) à partir du N^o inclus.

- Ci-joint le règlement par :
 - chèque postal (1)
 - chèque bancaire (1)
 - mandat-lettre (1)

(1) Rayer la mention inutile

B.P. 301 - 22304 LANNION CEDEX - C.C.P. RENNES 2365-76

Perrotin A., St-Nazaire	40 F
Galmiche M., Paris	20 F
Durand R., Paris	20 F
Ilion M., 49 Avrillé	20 F
Droumaguet Y., 72 Alonnes	20 F
Calage Y., 72 Le Mans	20 F
Vaidié B., 95 Garges	20 F
Raoul F., 76 Quévilly	20 F
Guillas F., Le Mans	220 F
Menvielle Mme, 94 Créteil	20 F
Cusson J.C., 85 Roche/Yon	40 F
Servat A., Cholet	20 F
Le Roux A., 64 Pau	20 F
Gorrec H., 67 Molsheim	20 F
Kervern A., Brest	20 F
Cornu D., (Alsace)	20 F
Marcon J.C., Pont-L'Abbé	70 F
Le Gal A., Pont-Scorff	220 F
Quenehervé A., Lanester	40 F
Le Puil G., SP 69145	20 F
Gouerec A., Quimper	20 F
Broband J., Squiffiec	20 F
Kerouredan F., Plözvet	20 F
Le Blanc C., Rieux	20 F
Halleguen P., Brest	20 F
Ruven L., 94 Ivry	50 F
Gautier J.Y., Grâces	20 F
Josso M., 77 Lagny	20 F
Morvan Mme, 60 Senlis	20 F
Tassin R., Lorient	20 F
Anonyme Paimpol	20 F

Bourdieu J.C., 77 Falières	20 F
Bailleul J.C., 62 Lens	20 F
Cadin D., Paris	20 F
Louer J., Trégunc	40 F
Markowna N., 67 Hoenheim	20 F
Moal J., Cast	20 F
Prunet P.H., Nevez	120 F
L'Hostis Y., Montoir	20 F
Baudry G., St-Nazaire	20 F
Coetoux G., Coueron	20 F
Le Jeune M., Le Faouet	20 F
Evenou E., Le Faouet	20 F
Rio E., Pornichet	20 F
Le Doussal J., Ste Luce	20 F
Georgelin Y., Paris	20 F
Thomas L., Paris	20 F
Le Goff G., Hennebont	20 F
Bodio P., Quimper	40 F
Guillou P., Roscanvel	20 F
Maurice A., Colombes	76 F
Rospape B., Elliant	56 F
Le Treut M., Styvi	120 F
Guillou J.P., Brest	20 F
Le Roy F., St-Nazaire	20 F
Trellu Y., Kemper	20 F

soit 2.562 F
Report des listes précédentes 14.883 F
Total 17.445 F
Merci à tous.

Les conseils municipaux bretons face à l'oubli des promesses

Les événements récents et les revirements gouvernementaux ont eu des retentissements curieux dans les différents conseils municipaux de Bretagne.

Mer

Le plus souvent à l'initiative de l'UDB, de nombreux conseils municipaux bretons ont voté des motions réclamant le rétablissement du ministère de la Mer, si important pour la Bretagne, souvent à l'unanimité.

Diwan et CAPES de breton

Le refus par Savary du CAPES de breton et de l'intégration de Diwan a entraîné, souvent à l'initiative des élus UDB, des réactions plus contradictoires. Dans de nombreuses petites communes et dans des villes comme Paimpol et Saint-Malo (voir P.B. d'octobre), des motions de protestation ont été adoptées avec de larges majorités, réclamant l'intégration de Diwan et la création du CAPES de breton. Dans nombre de villes moyennes, les élus du PS et parfois du PCF, ont manifesté un embarras certain, pris entre leurs engagements électoraux et leur fidélité au gouvernement, se sont abstenus (Lorient), ce qui permettait aux motions d'être adoptées, avec les seules voix UDB, PSU et écologistes (suivant les cas). D'autres conseils votaient pour la création du CAPES et contre l'intégration de Diwan (Lannion). A Carhaix et à Douarnenez, le PCF et le PS rivalisaient de mauvaises raisons pour ne pas voter les motions, alors que dans des conseils à minorité de gauche, le vote ne posait pas de problème à cette minorité. Ainsi, les propositions du candidat Mitterrand en 1981 se heurtaient souvent au niet des élus de la gauche française... Comprenez qui voudra. Maintenant qu'on vient de créer un CAPES de japonais, l'argument suivant lequel le CAPES de breton n'est pas réalisable vu que le breton ne serait pas enseigné dans tout l'hexagone ne devrait plus peser : ce n'est pas demain qu'il y aura des enseignements de japonais dans les 95 départements.

Extraditions

Les extraditions de Basques ont fait grand bruit en Bretagne, car on a bien saisi qu'il s'agit d'un recul grave du pouvoir, qui cesse de reconnaître les droits nationaux du peuple basque. L'action des militants de l'ETA se trouve ramenée, par le PS et la droite, à des actions de droit commun. Ainsi, à Saint-Brieuc, la motion de protestation est votée par l'UDB, le PSU et le PCF. Par contre, à Douarnenez, où le maire PCF doit sa réélection à un accord avec le député socialiste Peuziat, le PSU et l'UDB sont les seuls à voter la motion. La droite, le PCF et le PS votent contre. A Saint-Malo, seule l'UDB vote la motion mais les autres élus préfèrent s'abstenir. Résultat : une voix pour, vœu adopté ! Affolement général : après consultation des textes les plus anciens, on apprend, le jour suivant, qu'un vœu doit être voté par deux personnes pour être adopté.

La gauche française semble avoir oublié qu'à la fin de la présidence de Giscard, elle protestait contre l'exil des militants basques à l'île d'Yeu. Quant à Franco lui-même, il n'avait jamais livré de détenus à Vichy ou à l'Allemagne nazie...

Culture bretonne

Là encore, c'est un sujet de débats et de désaccords dans les conseils municipaux. La majorité de droite du conseil municipal de Saint-Malo a choisi, derrière le conseiller culturel de R. Barre, de soutenir la francophonie avant la culture bretonne, la minorité de gauche, derrière Henri Gourmelen, a proposé une autre répartition incluant Diwan, Skol Vreizh et La Boueze, en obtenant le ralliement ou l'abstention de près de la moitié des conseillers de la majorité municipale. L'argumentation de l'UDB est logique et dès lors qu'elle peut être exposée à des gens de bonne foi, ouverts au dialogue, elles peuvent devenir majoritaires. C'est le pari que fait l'UDB dans les conseils municipaux, mais aussi dans tout le pays.

J.J.M.

(1) même vote à Carhaix où la motion est adoptée.

Pas d'accord !

Pas d'accord avec l'extradition des Basques ! Pas d'accord avec les propos de Mitterrand à Bayonne !

Alors que certains éléments de la police espagnole viennent tuer de ce côté-ci des Pyrénées, et repartent tranquillement chez eux, après un bref séjour à l'ombre, on rend à une police espagnole, trop marquée par le franquisme pour être honnête, des militants basques contre toutes les traditions d'accueil. On leur colle l'étiquette « droit commun » en prime !... tout en les traitant de combattants dégonflés qui passent la frontière. Tout est bon décidément ! Comme si certains résistants n'étaient pas passés en Angleterre en d'autres temps, pour revenir combattre ensuite ? Pas vrai, Mitterrand ?

Quelle que soit l'analyse sur le problème basque et sans prétendre que telle ou telle méthode fait l'unanimité, il y a un problème basque et ce n'est pas le système judiciaire ou politique français qui le règlera !

Aux dernières élections 72 % des électeurs ont voté pour des partis basques. On aime ou on n'aime pas, mais c'est un fait !

D'autre part, qui a l'air instruit (après avoir affirmé que la décentralisation c'était la « grande affaire du septennat » de tenir les propos de Bayonne ? Ou bien on admet que le besoin de responsabilité, c'est-à-dire d'autonomie à toutes sortes de niveaux, se fait fortement sentir en dehors de Paris, et on répond à cette attente franchement, avec lucidité et avec courage. Ou bien on ne fait pas de cinéma, et on accepte honnêtement son identité de Jacobin et les conséquences négatives à court et à long termes de sa politique. Ne pas confondre septennat et septième art.

Joël GUEGAN

**ABONNEZ-VOUS,
VOUS Y GAGNEZ,
NOUS AUSSI**

HENAUULT

Photo - Ciné

5, place Le Flô

LESNEVEN

Tél. 83.00.15



TANGUY
Bois - Matériaux

LANNILIS
BREST

☎ 04.02.39
☎ 03.36.49

BOURG-BLANC
LANDERNEAU

☎ 84.56.03
☎ 85.30.17

Le marathon de Paris

La colère gronde dans le Trégor par suite d'une dégradation catastrophique de l'emploi. Nos parlementaires, n'écoulant que leur sens des responsabilités et oubliant les bienfaits de la décentralisation, décident sur le champ de se rendre à Paris. L'énergie des grands drames retrouvée, la délégation des élus de la région de Lannion part le 10 octobre pour rencontrer les décideurs là où ils se trouvent...en dehors de Bretagne. Les députés socialistes Charles Josselin et Pierre Jagoret avaient déjà pris de l'avance dans cette course en partant avant tous les autres. Il faut dire qu'ils connaissent les commissaires de la course, eux...

Ainsi, la population et les salariés du Trégor verraient bien que leurs députés se décarcassent pour sauver l'économie du Trégor. Et, tout le monde le sait bien ici qu'ils se sont dépensés, nos élus à Paris.

A l'automne 83, le conseil régional, sous la présidence de Raymond Marcelin, a adopté la mouture bretonne du 9^e plan. Cette mouture n'accorde que peu d'intérêt à l'industrie électronique dont les difficultés étaient alors prévisibles. Les élus trégorrois au conseil régional l'ont votée. Mais qui le sait ?

Quand le projet de 9^e plan, excluant la Bretagne des régions prioritaires, est arrivé à l'Assemblée nationale, les députés du Trégor ont voté pour. Mais ici, qui le sait ?

La loi de décentralisation votée en 1982 excluait la décentralisation économique et industrielle. Ils avaient voté pour, les députés du Trégor, mais qui le sait ?

La fonction principale d'un député n'est-elle pas de discuter et de voter les lois d'abord avant de faire du démarchage dans les ministères et auprès des patrons des groupes industriels. Cela tout le monde l'oublie.

Heureusement, la centralisation est là, qui aide nos élus à exister. Et on peut alors se demander s'il y a beaucoup de députés prêts à voter une loi de décentralisation poussée qui leur enlèverait la situation de monopole, de passage obligé sur laquelle s'appuie leur existence politique.

Jackez GICQUEL

f.a.d.
sérigraphie

autocollants - tee-shirts - affiches
sérigraphies d'art - 5 R. d. douves
tél. (98) 83.03.55 lesneven

chiche?

Militarisation des anciens !

La commune de Plaudren (56), frontalière du célèbre camp de Meucon, s'est doté aux dernières municipales d'un maire de choc, un ancien « gégène » président des anciens du RIMA et RICM. Tous les ans, le repas des anciens servi dans un restaurant du bourg voit l'afflux de tous ceux du troisième âge de la commune. « Cette année, le repas se fera au mess du camp militaire », a-t-il ordonné. RIMA ne signifierait-il pas : Restaurant Institut de Militarisation des Anciens.

A quand les repas de baptêmes, communions où une carte d'engagement sera jointe au menu ?

Ephémère, le mensuel RPR

Bretagne-Magazine, le luxueux magazine du RPR en Bretagne et de M. Lemoux (Bernard) ne paraît plus, malgré les centaines de millions de centimes d'investis dans l'opération. Le Peuple Breton, lui, qui n'a que le soutien de ses abonnés et de ses annonceurs, ainsi que de l'UDB, approche de ses 21 bougies. Deux hypothèses : ou bien les 25.000 adhérents du RPR en Bretagne, c'est du vent, ou bien les gros bataillons du RPR n'ont guère la fibre bretonne.

Pas dépayés...

Le rapport annuel d'« Amnesty International » (1) pour 1984 rappelle les informations concernant l'usage de la torture par la police espagnole, vis-à-vis des personnes détenues en vertu des lois antiterroristes, en particulier au pays basque. On lit plus loin qu'au Togo aussi, ces pratiques existent, ainsi que l'emprisonnement politique (bien qu'il y ait pire, en Afrique). Est-ce pour que les extradés basques ne soient pas dépayés que Mitterrand a choisi le Togo ?

(1) 448 p., 42 F en librairie ou auprès des groupes locaux bretons.

Une souscription exceptionnelle pour le P.B.

Le P.B. va mieux, nous l'avons expliqué par ailleurs. Depuis six mois, chaque numéro est régulièrement réglé à l'imprimeur. Seulement, il nous reste une lourde dette à acquitter : la fête du Peuple Breton 1983 a été un échec financier qui a aggravé le poids de la dette antérieure, que nous traînions depuis de nombreux mois. Les abonnements de soutien et les ventes nous permettent de faire face aux échéances, mais pas de régler la dette antérieure. Une presse indépendante et libre n'a d'autre solution que de s'adresser à ses lecteurs : que ceux qui le peuvent nous envoient un chèque, à la mesure de leurs moyens et de

leur attachement au combat breton démocratique, en mentionnant au dos « souscription exceptionnelle ». La liste nominative des souscripteurs ne sera pas publiée. De notre côté, nous faisons l'effort de rigueur et de militantisme nécessaire pour réduire nos coûts. Mais, répétons-le, l'aide (à nouveau sollicitée) de nos lecteurs nous est indispensable pour nous libérer d'une dette pesante qui, à la longue, hypothéquerait l'avenir. Nous vous tiendrons au courant. Quant aux lecteurs de Pobl Vreizh, qu'ils se rassurent : le redémarrage est imminent, sous la forme d'un supplément provisoirement intégré au P.B.

PARIS-TREGOR

le courant ne passe plus

L'électronique ne s'est pas développée en Bretagne de façon continue mais par vagues successives d'importance inégale. Ce développement ou depuis quelques années le maintien des activités en place a toujours été placé sur le signe des luttes pour le droit au travail.

Dans le début des années soixante, la mobilisation bretonne faisant suite à la prise de conscience de la situation de sous-développement de la Bretagne, force la main des pouvoirs publics. Cette pression populaire conjuguée dans un premier temps avec celle des notables, agit fortement sur le pouvoir central. Obligé par ailleurs de freiner une expansion parisienne qui devient démente, le pouvoir gaulliste prend alors, précipitamment pour relâcher la pression des grandes manifestations, des mesures en faveur de la Bretagne.

C'est dans ce contexte qu'il faut placer le développement de l'industrie électronique dans le Trégor. Ce développement a été à peu près continu de 1962 à 1974, avec deux moments forts :

- 1963, démarrage du CNET
- 1970-73, extension du secteur privé dans la zone industrielle.

Lannion est aujourd'hui le pôle le plus important de l'électronique en Bretagne : 5.000 emplois liés directement à l'électronique. Si l'on prend en compte les activités CIT-Alcatel de Tréguier et de Guingamp, cela fait 6.500 emplois pour le Trégor.

L'ensemble a formé jusqu'ici la vitrine de l'électronique bretonne. Et les pouvoirs publics ne se privent pas de faire visiter cette vitrine aux visiteurs français et étrangers.

Mais, parce que les bases de son développement restent fragiles, l'avenir du pôle lannionnais est depuis longtemps incertain.

L'activité est placée sous le signe d'une quasi mono-industrie : le téléphone. Malgré les avertissements, le patronat, les pouvoirs publics, n'ont rien fait pour diversifier l'activité.

L'administration des PTT a choisi de transférer l'activité composant électronique du CNET Lannion vers Grenoble.

Les laboratoires de transmission du secteur privé à Lannion ne se développent plus.

Des techniques importantes, telles que les fibres optiques et les faisceaux hertziens, font l'objet d'efforts notables de recherches du CNET Lannion, mais le développement industriel est assuré entièrement dans la région parisienne. Plus généralement, les activités de fabrication de Lannion sont le plus souvent sans liens avec les études réalisées sur place.

Le pôle de Lannion est isolé par rapport au reste de la Bretagne, alors qu'il pourrait avoir des apports bénéfiques dans les domaines aussi variés que l'appareillage de mesures, l'instrumentation médicale et scientifique, la distribution.

1979 : premier coup de semonce

Mises au compte des mutations technologiques qui prévoient l'abandon des fabrications de centraux électro-mécaniques au profit des nouveaux centraux entièrement électroniques, ces suppressions d'emplois sont annoncées par le patronat à l'époque comme inéluctables. L'industrie électronique en Bretagne emploie alors 17.000 personnes. Ce sont les emplois de production, les moins qualifiés, qui sont menacés. La mobilisation des salariés est forte, sous la conduite des syndicats CGT et CFDT. A tel point

que l'Etat et le patronat reculent. La catastrophe avec fermetures d'établissements que l'on pouvait craindre a pu être évitée. Il y aura malgré tout 900 emplois supprimés dans les deux usines de l'ex-AOIP de Guingamp et Morlaix, 300 emplois supprimés à LTT.

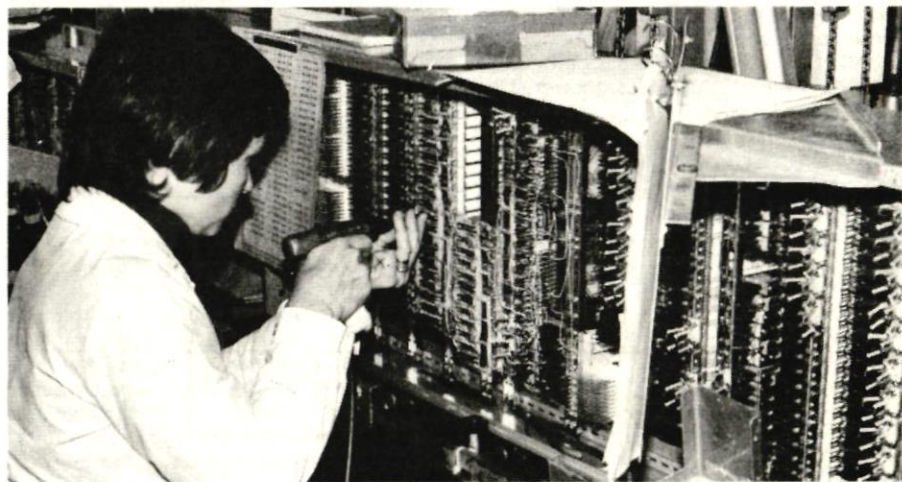
On observe alors un changement de structure de l'emploi, tout particulièrement un gonflement relatif de l'encadrement.

L'arrivée de la gauche au pouvoir apportera un profond soulagement aux salariés. La fin d'une gestion capitaliste dévastatrice pouvait être entrevue. De fait, la récession de la zone est stoppée et l'on connaît même un léger regain d'activités.

L'état de choc

Il se produit début octobre, lorsque l'on apprend coup sur coup 420 suppressions d'emplois pour les trois usines CIT du Trégor, puis la suppression de 189 emplois à l'usine LMT de Lannion. La CGEE venait de licencier 50 personnes et l'on compte 145 personnes qui ont bénéficié des primes-départ ou des pré-retraites aux LTT. Avec les emplois indirects, cela fait 1.200 emplois en moins pour la région de Lannion.

Le choc passé, l'offensive se prépare : les élus de l'opposition demandent audience au Premier ministre, organisent des conseils municipaux extraordinaires, décrètent le vendredi 12 octobre journée région morte, et décident de se réunir



Ce sont les emplois les moins qualifiés qui sont menacés.

chaque jour en cellule de crise. Pendant ce temps, le PS commence son marathon dans les ministères.

Les responsabilités

Du côté de la droite, on incrimine les nationalisations et la gestion de la gauche. Au PS et au PC, on accuse l'héritage de Giscard et le patronat. Pour le patronat c'est la faute de la concurrence internationale et des mutations technologiques inévitables.

Pour l'UDB, cette situation était à prévoir. L'arrivée de la gauche au pouvoir avait apaisé les inquiétudes sur l'avenir de la zone industrielle. Les nationalisations, la décentralisation, la relance des investissements publics avaient suscité l'espoir. On a dû se rendre à l'évidence : les entreprises nationalisées n'ont pas participé à l'aménagement du territoire, la loi de décentralisation laisse de côté la décentralisation industrielle, l'aménagement du territoire exclut la Bretagne des régions d'aménagement prioritaire, aux investissements succède rapidement l'austérité du budget de l'Etat.

A cette absence de volonté de l'Etat dit socialiste s'ajoute la volonté, celle-là, des PDG des entreprises nationalisées, de gérer en capitalistes. A. Gomez, PDG de Thomson, résume en une phrase l'état d'esprit des directions : « *L'emploi, la politique régionale, les prix... ne sont pas les objectifs d'une entreprise nationalisée, ce qui reste le critère unique de jugement et de décision, c'est la conservation du profit* ».

Que les entreprises nationalisées comme les autres puissent faire des bénéfices est une chose, de n'importe quelle manière et à n'importe quel coût social, en est une autre. EL3 A cette situation politico-économique indigne d'une véritable gestion de gauche, à cette absence de politique cohérente et volontariste des pouvoirs publics, il faut ajouter depuis 15 ans les erreurs de gestion dans les entreprises, les restructurations en chaîne avec pour objectif, non la rationalisation des études et de la production, mais la parcellisation inefficace des tâches rien que pour le plaisir et la mainmise sur les investissements publics.

A ce niveau, la guerre industrielle a des prolongements politiques et les luttes d'influence pèsent lourd.

Le résultat en est une formidable déperdition d'énergie et de moyens, un gaspillage des ressources humaines et par contrecoup un retard technique et commercial.

La riposte

Elle s'exprime à plein le 12 octobre où l'ensemble des organisations syndicales organise un meeting suivi d'un défilé qui se conjugue avec l'opération région morte : 8.000 personnes se retrouvent dans la rue. Les journées précédentes, un arrêt sauvage du train à Plouaret, des blocages de l'avion de la TAT au décollage, avaient eu lieu. Le 19 octobre, le député, le sous-préfet et le président du comité local pour l'emploi sont séques-

Monsieur TALLEGAS

Directeur du département Communication

à Monsieur PEBEREAU

Président de la C.G.E.

MODELE

Monsieur le Président,

Conscient des difficultés de la Compagnie et de la responsabilité que je partage avec vous et bien d'autres Directeurs dans cette situation, je vous prie de prendre acte de ma candidature pour un départ volontaire.

Etant donné l'importance de mon salaire et des avantages dont j'ai bénéficié pendant de longues années, je renonce à toute prime au départ.

J'espère que mon geste permettra de sauver un maximum d'emplois dans les catégories les plus démunies et qui ne portent aucune responsabilité dans la situation actuelle.

En souhaitant que vous-même, d'autres Directeurs et bien des responsables hiérarchiques suivent mon exemple afin de réduire massivement les frais généraux et de laisser la place à des personnes compétentes et ayant le sens de la justice sociale, je vous prie d'agréer Monsieur le Président l'assurance de ma considération distinguée.

Les salariés les moins qualifiés ont reçu un courrier de la direction les incitant au départ volontaire avec un modèle de lettre plutôt cynique pour la réponse. Les salariés ne perdant pas le sens de la réplique, ont adressé en retour un courrier au chef d'établissement l'incitant lui-même à partir avec le modèle de lettre ci-dessus pour la réponse.

très jusqu'à obtention du cabinet du Premier ministre, de la suspension pour 48 heures du plan de licenciement. La suspension de la procédure de réduction d'effectifs est accordée. La promesse ne sera pas tenue.

Dans cette procédure qui touche 420 personnes, on trouve des mises en pré-

retraite et des incitations au départ moyennant une prime de 100.000 F. Offre valable jusqu'au 31 décembre, après quoi les licenciements seront décrétés.

Pour le Trégor, ce plan est inacceptable.

Jean LE GALL

Les propositions de l'UDB

Dans l'immédiat :

1. L'administration des télécoms doit revoir ses projets d'investissements afin d'accroître les commandes de centraux électroniques. En plus de maintenir l'activité, cela facilitera, par une numérisation accrue du réseau téléphonique, une commercialisation des nouveaux services téléphoniques et des matériels de périteléphonie. L'expansion des nouveaux services téléphoniques dans l'hexagone permettra alors d'attaquer le marché international avec des produits éprouvés.

2. Un recensement doit être fait au CNET et dans les centres de recherche bretons de toutes les études pouvant donner lieu à industrialisation et à commercialisation rapidement. Citons par exemple le téléphone sans fil, le visio-phonie, etc.

Pour favoriser cette filière, il faut que le CNET Lannion soit réuni sous une seule direction décentralisée ayant pour objec-

tif, sous le contrôle des travailleurs du CNET de faire industrialiser en Bretagne ses projets. Ainsi, les LTT pourraient bien prendre en charge la production de fibres optiques.

A plus long terme, il faut préparer une diversification des activités économiques :

D'abord vers le secteur électronique autre que le téléphone et pouvant trouver un débouché naturel en Bretagne.

- Electronique appliquée au milieu marin (aquaculture, communication en mer, etc.).

- Electronique appliquée au milieu agricole.

- Culture et enseignement.

Ensuite, vers des secteurs autres que l'électronique de façon à assurer un équilibre au profit d'industries de main-d'œuvre.

keltia-musique



1, place au Beurre
29000 QUIMPER
TÉL. : (98) 95.45.82

ENREGISTREMENTS - ÉDITIONS de DISQUES et CASSETTES

DISQUES
LIVRES
ET
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
DES PAYS
CELTES

Ce que coûte une communication téléphonique en Bretagne

Après les récentes augmentations de la taxe de base - 75 centimes depuis le 1^{er} août 1984 -, beaucoup d'entre nous s'inquiètent du coût d'une communication.

Les communications passées à l'intérieur d'une même circonscription coûtent une taxe de base, quelle que soit la durée. Lorsqu'on appelle une circonscription voisine, ou située dans le même département, la taxation varie entre une unité par 72 secondes et une unité par 24 secondes, selon la distance entre chefs-lieux de circonscription. Enfin, dans les autres cas, c'est l'éloignement entre préfectures de département qui est pris en compte : en deçà de 100km, on prélève une unité toutes les 24 secondes, au-delà, toutes les 12 secondes.

Avec cette règle des 100 km, le Finistère est vraiment un département périphérique puisque Quimper se trouve à plus de 100 km de Saint-Brieuc et de Vannes : un Brestois qui téléphone à Lannion ou à Lorient paie comme s'il téléphonait à Paris ou à Marseille.

Les Côtes-du-Nord, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan ont la chance de voir leurs préfectures légèrement à moins de 100 km les unes des autres.

Par contre, bien que Nantes joue un rôle économique de premier plan dans l'ensemble du sud de la Bretagne, une communication au départ de Nantes coûtera aussi cher pour Lorient ou Quimper que pour Paris.

Heureusement Nantes et Rennes ne sont pas séparés par plus de 100 km et les PTT n'ont pas pu les éloigner. Nantais et Rennais qui ne sont pas dans la même région par les PTT restent tout de même voisins, comme les Rennais et les Mayennais ou les Nantais et les Vendéens.

Si la distance n'est pas le seul paramètre du coût d'une communication puisque peuvent intervenir la durée ainsi que le moment de la journée - il y a maintenant 3 tarifs réduits dans la nouvelle modulation horaire des tarifs - il faut cependant noter que ses effets restent un frein à la décentralisation. Comment peut-on parler de décentralisation lorsqu'un abonné parisien est doublement privilégié : il peut joindre plusieurs millions d'abonnés pour le prix d'une communication locale et il profite de tarifs spéciaux pour ses communications interurbaines à moyenne distance.

Pierre LAVANANT

SOCIAL

BLANCHISSERIE MODERNE VANNES : une lutte de longue haleine... et quelques enseignements



Imperceptiblement, de petits licenciements économiques en dépôts de bilan de petites entreprises, on est passé en 10 ans, dans le Haut-Vannetais, de 3.300 demandeurs d'emplois (5 %) à 12.700 (18,30 %). Non, être au chômage ça n'a rien de banal ! S'il arrive que des travailleurs perdent l'espoir et le goût de la lutte, la plupart refusent de baisser les bras et des usines occupées, il y en a eu plusieurs depuis quelques années dans le Pays Vannetais : Muzillac, Questembert, Péaule (depuis un an et demi). Aujourd'hui, sur la Z.I. du Prat, à Vannes, depuis le 15 septembre, c'est à la Blanchisserie Moderne (qui n'a plus de moderne que le nom) que les travailleuses luttent pour que la reprise de l'entreprise se fasse dans les moins mauvaises conditions possibles.

Triste western

Pas banale l'occupation d'une usine habitée par son dernier patron ! Celui-ci vit en effet dans un appartement aménagé au-dessus de l'entrée de l'usine ; des fenêtres donnent côté rues et d'au-

tres donnent sur l'intérieur d'où on peut surveiller les machines. Cette situation originale sera source de tension pour les occupantes.

Au bout d'une semaine, le dimanche 23 septembre, profitant de nombreuses visites, les ouvrières veulent déplacer un réfrigérateur inutilisé qui pourrait bien leur servir. Le jeune (ex)-patron s'énervait et, de sa carabine, menace les visiteuses qui opèrent un repli stratégique au-dessous de l'appartement. Pendant que le héros du jour passe sa colère en tirant sur des bouteilles à l'extérieur, on appelle les gendarmes qui viennent le calmer définitivement en lui rappelant qu'il n'était pas au-dessus des lois.

Un second incident eut lieu dans la nuit du 5 au 6 octobre ; le samedi, à 1 h du matin, il fait vider les lieux à l'aide de quelques amis. Surprises, la lampe électrique dans les yeux, les deux occupantes de cette nuit obtiennent sans résistance. Mais le samedi soir, à 18 h, accompagnées d'une soixantaine de militants syndicaux et politiques, dont l'UDB avec son élu municipal, mobilisés devant le coup de force de l'ex-patron, les travailleuses réoccupent les locaux. Le commando d'expulsion était composé de personnes extérieures à l'entreprise, depuis des militants extérieurs eux aussi, viennent en renfort de nuit.

Cette opération commando, par qui a-t-elle été inspirée ? Toujours est-il que l'éventuel reprenneur, le patron de BBR-Localinge (Brest), n'avait pas jusqu'à présent l'habitude de trouver de la résis-

LE CAFÉ DES MOUETTES

Numéro un en BIERES-WHISKIES

Port de commerce 29200 BREST - Tél. 44.33.21



tance face à ses exigences. Il rachetait les blanchisseries en faillite dans les environs de Brest sans discussion et sans garantie pour les personnels. Cette fois, il se voit contraint de discuter un protocole d'accord stipulant qu'une déléguée du personnel sera reprise dans les six premières personnes, ce qui permet de vérifier si les autres réembauches se font sans favoritisme. Le patron se disait d'accord pour signer avant la fameuse nuit du 6 octobre, depuis il dit qu'il ne signera que si l'usine n'est plus occupée. Les travailleuses qui, elles, ont signé le protocole, savent ce que cela veut dire, et l'occupation continue ; on en est à la sixième semaine. Dès que le patron aura signé, elles sont prêtes à laisser le travail reprendre. La lutte est d'autant plus difficile que la plupart des clients de la Blanchisserie Moderne de Vannes avaient été « récupérés » par BBR et cela dès avant la cessation d'activité de l'usine de Vannes ; il y a là une anomalie qui reste à éclaircir. Certains clients n'ont pas apprécié d'avoir été mis devant le fait accompli. D'autres, lassés d'attendre que le travail reprenne, se sont tournés vers d'autres prestataires de service. En retardant sa signature, le futur patron jette les clients dans les bras de ses concurrents.

Crise, concurrence...

En effet, c'est bien de concurrence qu'il s'agit et c'est elle qu'il faut évoquer et non la crise, qui n'est pas dans ce cas un argument sérieux. Il y a toujours autant de linge à laver, mais le marché a évolué, les plus gros clients trouvent plus intéressante la formule de location de linge auprès des blanchisseries plutôt que de continuer à en acheter eux-mêmes. Depuis cinq ou six ans, les travailleurs de la Blanchisserie Moderne n'ont cessé d'attirer l'attention de leurs patrons successifs (Dujourne père, puis fils) sur ce créneau porteur dans la blanchisserie. Peine perdue ; les patrons n'écoutent pas, les patrons commandent...

Des solutions non adoptées

Depuis un an et demi, les alertes devenant plus sérieuses, l'entreprise ayant des difficultés financières, les travailleurs proposent à plusieurs reprises de recourir au chômage partiel le temps de rénover l'appareil de production, de moderniser la gestion, le temps que l'entreprise s'adapte aux exigences du marché actuel. Refus patronal sur toute la ligne !

Incapables de remettre en cause leur gestion et leurs conceptions vieillottes, ce sont bien, dans le cas de la Blanchisserie Moderne de Vannes, les patrons qui sont responsables de la perte de trente emplois. « Pour faute professionnelle grave de la part d'un ouvrier, on le licencie ; pour mauvaise gestion, faute professionnelle grave du patron, on licencie 30 travailleurs ». Ne vaudra-t-il pas mieux, y compris pour l'honneur des patrons sérieux, mettre à la porte les patrons incapables au lieu de mettre à la rue les travailleurs ? Ça ferait en tout cas moins de chômeurs !

Casimir LE BORGNE

De St-Malo à Lorient, 4 jours de rencontre entre mineurs gallois en grève et travailleurs bretons

Organisé par l'UDB, le tour de Bretagne de deux mineurs gallois s'est déroulé fin octobre. Villes-étapes : Saint-Malo, Saint-Brieuc, Lannion, Brest, Lorient et Rennes. Hôtes : l'U.D.B., les unions départementales et locales CGT et CFDT, des mairies, des municipalités de gauche.

Après avoir dit à quel point ils avaient été touchés de l'accueil particulièrement chaleureux que les Bretons leur avaient réservé et de la solidarité qu'ils avaient pu constater (notamment financière), Tony Morgan (délégué officiel du syndicat des mineurs gallois du sud, conseiller municipal du Plaid Cymru) et Derek Stockley (également membre du Plaid Cymru, ainsi qu'interprète) ont longuement parlé de la situation des mineurs gallois après 8 mois de grève.

C'est la plus longue. Jamais dans leur histoire, les mineurs n'ont tenu si longtemps. Il faut remonter à 1926 pour trouver une grève comparable en durée. A cette époque, durant six mois, la lutte aura été impitoyable et s'est terminée par la défaite des mineurs, vaincus par la faim.

En 1974, par contre, ils gagneront. En 1984, ils veulent aussi gagner. Tony Morgan rappelle la formule du président du N.U.M., le syndicat des mineurs britanniques : « La barrière de douleur est traversée ».

Le plus dur serait passé, donc. Mais ils ont en face d'eux une Margaret Thatcher inflexible et toujours aussi peu délicate. Au congrès des Conservateurs, à Brighton, n'a-t-elle pas qualifié les mineurs en grève « d'ennemis de l'intérieur », rappelle Tony Morgan ? Lequel poursuit : « Du point

de vue des mineurs, la grève est politique, car M. Thatcher l'a rendue politique. Elle n'a jamais digéré leur victoire de 1974 et compte bien décimer l'industrie du charbon où l'on compte tant de foyers d'opposition. Les raisons économiques n'interviennent pas dans sa démarche. Résultat : de 32 puits et 20.000 mineurs actuellement, on va passer à 6 puits et 5.000 mineurs d'ici 1990 ».

Sur la question économique, Derek Stockley renchérit : « Nous sommes ahuris de constater tout ce qui se passe au niveau industriel en Bretagne. Et l'analogie est évidente à faire entre la politique de Thatcher et celle pratiquée en France. C'est la politique du Marché Commun qui ne tient pas compte des gens, des droits humains ».

Et la vie quotidienne des mineurs depuis huit mois ? Elle est de plus en plus dure : quand on ne reçoit pas plus de cinq livres (50 FF) par semaine pour vivre, c'est de la faim, tout simplement, qu'il est question. Aussi, les aides financières provenant de divers pays du M.C. mais aussi d'U.R.S.S. sont rapidement transformées en denrées alimentaires... quand l'argent peut passer. En effet, les comptes des mineurs sont bloqués par le gouvernement de Sa Majesté. Pas moins...

Quant à la répression, Derek Stockley nous apprend : « Nous n'aurions soi-disant pas de police armée. Eh bien, je peux vous assurer que c'est faux. Nous aussi, nous avons nos gendarmes mobiles maintenant. Le gouvernement le nie, mais cette police d'Etat qui réprime existe. Depuis huit mois, nous sommes bien placés pour le savoir ».



Tony Morgan, mineur gallois et syndicaliste, l'interprète du Plaid Cymru, les représentants de l'UDB, de la CGT et de la CFDT (à Lannion). Les versements de solidarité (mention « solidarité avec les mineurs gallois ») sont reçus à l'UDB, BP 215, 44007 Nantes Cedex, CCP 2-365-78 X Rennes).

• L'UDB à Saint-Nazaire pour défendre l'emploi en Bretagne...

Plus de 600 personnes ont participé à la manifestation de l'UDB à Saint-Nazaire pour la défense de l'emploi en Bretagne.

Accompagné par des affichages nombreux et des distributions de tracts sur toute la Bretagne, sur le thème « la première des libertés, c'est l'emploi », des conférences de presse, des prises de position dans les médias, l'action de Saint-Nazaire visait à montrer la gravité du chômage en Bretagne, plus grave et plus généralisé qu'en Lorraine. Elle visait aussi, au travers de cinq grandes propositions, à montrer que cette situation n'a rien d'inéluctable. Gilles Barillot pour la section de Saint-Nazaire, J. Guégan, adjoint au maire de Lorient, Henri Gourmelen, porte-parole de l'UDB, et Michel François, devaient développer les principales analyses de l'UDB, tandis que Patrick Pellen, devant une maquette de caboteur, devait réclamer un plan de relance du cabotage, dont bénéficierait la navale. Après un meeting à la maison du peuple, les manifestants se sont rendus devant la Chambre de commerce, pour dénoncer les responsabilités du patronat dans les licenciements en cours, et devant la sous-préfecture, fermée, alors qu'un rendez-vous avait été demandé, pour souligner la carence des pouvoirs publics. Dans le cortège, les élus UDB



étaient rassemblés derrière la banderole « les élus UDB » pour l'emploi en Bretagne.

Dans l'immédiat, l'UDB réclame une politique économique en cinq points :

1. Deux grands contrats Etat-Région portant, l'un sur la construction et la réparation navales, l'autre sur l'industrie téléphonique.

2. La mise en place de moyens de financement régionaux (avec banque ré-

gionale d'investissement).

3. Une politique agricole bretonne (politique foncière, offices régionaux par produit).

4. Une politique maritime à long terme, volontariste (2 ports en eau profonde, relance du cabotage).

5. Décentralisation d'activités tertiaires actuellement concentrées à Paris par création d'un pouvoir politique et économique breton (« régionalisation »).

• LORIENT : Des propositions UDB pour l'emploi

Yannick Quenehervé (conseiller municipal de Lanester) et Joël Guégan (adjoint au maire de Lorient), viennent d'adresser à M. Delebarre, ministre du Travail, les lettres suivantes :

De juin 1981 à juin 1984, le chômage a augmenté de 38 % en Bretagne contre 32 % pour l'ensemble de la France.

Bien que la situation de l'emploi en Bretagne soit aussi grave qu'en Lorraine, et ceci depuis très longtemps, il n'y a pas de plan de reconversion.

Pire, ce sont les groupes industriels nationalisés qui opèrent un transfert d'emplois de la Bretagne vers les autres régions (Alcatel et Alstom dans l'électronique).

Pourtant les Bretons sont aussi des contribuables et à ce titre, ils souhaitent voir investir sur place une part des impôts

qu'ils versent à l'Etat et de l'épargne qu'ils prêtent aux banques.

Elus dans les deux principales communes du Pays de Lorient, où 12,5 % de la population active est à la recherche d'un travail, nous voudrions attirer votre attention sur une des possibilités de créations d'emplois qui existe, qui fait l'unanimité, et que nous proposons dans le cadre d'un plan d'urgence pour l'emploi qu'il conviendrait de mettre en place pour notre agglomération.

La Société bretonne de fonderie et mécanique (S.B.F.M.) est une fonderie Renault, mais elle n'est pas dotée malgré son sigle d'un atelier de mécanique digne de ce nom.

En conséquence, elle souffre pour l'usinage de ses pièces d'une trop forte et coûteuse dépendance vis-à-vis de l'extérieur qui se fait au détriment d'emplois qualifiés sur place et de l'efficacité économique.

Des pièces finies, plus sophistiquées, permettraient de sortir un tonnage d'une plus grande valeur ajoutée, ce qui est primordial pour une entreprise qui a un

besoin urgent de rétablir ses équilibres financiers.

D'autre part, nous réunissons toutes les conditions pour la réussite de cette opération, structures, formation (la plupart des LEP du Morbihan forment aux métiers de la mécanique), compétence et volonté quasi-générale de se doter d'un nouvel atout pour l'un des piliers de l'économie locale, nouvel espoir pour ceux qui cherchent un emploi, s'impatientent et souffrent pour l'instant en silence.

Notre souci n'est pas éloigné de celui du PDG de la Régie Renault, M. Bernard Hanon, quand il dit vouloir investir pour moderniser et redonner un second souffle au groupe Renault.

Notre région doit aussi profiter de cette nouvelle dynamique.

Mais le gouvernement en a-t-il la volonté ?

Dans l'attente, non pas de promesses, mais d'engagements précis, de réalisations concrètes et ambitieuses que nous favoriserons, avec toute notre énergie.

Recevez, Monsieur le Ministre, nos salutations démocratiques.

• REPARATION NAVALE

AFO : le gel

Le mois d'octobre aura été particulièrement agité au sein des diverses unités des Ateliers Français de l'Ouest (le groupe assure 70 % de la réparation navale en France). Ne serait-ce qu'à Dunkerque où dans la nuit du 21 au 22, les ouvriers ont bloqué le port (les écluses ont été soudées) et ont eu à faire face à quelque 200 CRS. Idem à Saint-Nazaire où un gazier, le « Methania » se sera trouvé bloqué durant trois semaines. Idem enfin à Brest où au milieu du mois la direction aura été occupée.

Raison principale de cette élévation de la température : les négociations n'aboutissaient pas. Celles concernant l'emploi d'abord. Les 700 suppressions d'emploi pour tout le groupe (1) dont 245 départs en pré-retraites n'ont pas été acceptées par les syndicats en général et la CGT en particulier (dominante aux AFO). Celle-ci estime notamment à Brest (234 licenciements prévus dont 27 pré-retraites en 84 et 21 pour 85) qu'un dégraissage aussi important implique la mort rapide de la réparation navale ; ceci en vertu du raisonnement qu'il est irréaliste de penser qu'un chantier comme Brest puisse fonctionner avec un personnel comportant moins de 800 personnes.

La politique économique ensuite est toujours sur la sellette. Quelle que soit la solution retenue (dans un document confidentiel (2), en date du 20 juin, émanant du cabinet du secrétariat d'Etat à la Mer, on apprend que le gouvernement a décidé qu'Alsthom Atlantique devait reprendre les AFO), il n'en demeure pas moins qu'à l'avenir certaines attitudes devront changer. C'est du moins l'avis d'un délégué syndical CGT des AFO-Brest qui explique : « Il est indispensable qu'il y ait désormais plus de pouvoir de décision sur les appel d'offres pour les directions locales. Actuellement, les études techniques et les nombres d'heures sont réalisés et calculés ici. Mais c'est Paris qui décide l'application du tarif horaire... Et on s'étonne qu'il y ait des marchés qui nous échappent ! »

Décisions sur place mais aussi nécessité d'une politique plus cohérente du ministère de l'Industrie au niveau de la réparation navale ; celle-ci n'est subventionnée qu'à 2 ou 2,5 % en France, alors qu'elle l'est beaucoup plus dans d'autres pays européens (environ 10 % en RFA). Nécessité aussi d'un contrôle accru de l'Etat sur la politique d'aide à la réparation navale (que les sommes allouées aillent effectivement à leurs destinataires).

Dans l'immédiat, il faudra attendre le 15 novembre pour connaître les décisions de la direction et du gouvernement : le gel des licenciements a été décidé jusqu'à cette date.

(1) Il comprend : Dieppe (80 emplois), Rouen (Grand Quevilly, où il y a de la construction navale également, 400 emplois), Le Havre

(500), Saint-Nazaire (600), Brest (760), Dunkerque (900).

(2) Où l'on lit par ailleurs sous la plume du signataire dudit rapport, qu'il ne serait pas « étonné que Besnier ait dit à la Compagnie Nationale de Navigation d'éviter Brest en raison des risques sociaux ». M. Besnier est le directeur des AFO...

• NANTES

Chauty n'aime pas qu'on lui parle de l'apartheid (suite)

M. le Sénateur Maire de Nantes ne veut pas que l'on parle de l'apartheid, ni à Nantes (voir le P.B. du mois d'octobre), ni au conseil municipal. En effet, lors du dernier conseil, l'élu UDB a voulu rappeler à M. Chauty ses courriers restés sans réponse. Patrick Pellen demandait dans ces lettres que l'assemblée municipale se prononce sur un texte, condamnant l'apartheid. Mal lui en prit ! M. Chauty, dans un premier temps, joue les innocents, il refuse de lui donner la parole. Devant l'insistance de l'élu et, avant qu'il ne puisse s'expliquer, le maire lui coupe la parole et l'insulte, et insulte par là même tous les militants UDB. Patrick Pellen lui en fait la remarque. Puis, avec l'UDB, ils portent plainte en diffamation devant le tribunal civil. En effet, M. Chauty est sénateur donc parlementaire. Il bénéficie de l'immunité. Il est impossible de l'attaquer en correctionnelle immédiatement.

ment. A ce procès nous demanderons le franc symbolique.

L'affaire est confiée à M^e Choucq. Parions que cela fera réfléchir le sénateur maire dans l'avenir.

Mais en attendant, la section de Nantes de l'UDB compte bien faire passer un vœu condamnant l'apartheid, vu l'actualité brûlante en Afrique du Sud et vue le passé historique de Nantes, c'est bien la moindre des choses. M. Chauty veut fuir le débat, il a choisi son camp : son comportement le démontre. Avait-il tissé de solides liens avec les tenants du pouvoir en Afrique du Sud ? Il faut dire qu'en 1972, pendant qu'il était en voyage sénatorial au pays de l'Apartheid, il était aussi président de l'association parlementaire d'amitié franco-sud-africaine... Alors ! A suivre...

Gérard Charpentier

Séance du 15 octobre 1984

- 51 -

M. PELLEN, Conseiller municipal - C'est dommage, parce que c'était relatif justement à un vœu, et à une lettre que je vous ai envoyée il y a déjà quatre mois...

M. LE SENATEUR-MAIRE - Ah oui, sur l'apartheid. Je peux vous dire que les séparatistes bretons de votre espèce, c'est les champions de l'apartheid. Alors là, du coup, vous n'avez plus la parole.

Janig STEPHENS :

« Que les parents n'aient pas peur de parler breton à leurs enfants ! »

Les bêtises racontées sur la langue sont tellement nombreuses et si souvent énormes (particulièrement quand elles sont émises par des politiciens), que leurs auteurs mériteraient de se la mordre pour les avoir proférées.

C'est, résumée à notre façon, l'opinion de Janig Stephens, rencontrée cet été dans sa ferme natale de Buhulien, près de Lannion, en compagnie de son mari gallois, Dafydd, et de leurs trois enfants, Morwena, Erwan et Rhianon, tout ce petit monde vivant au nord de Londres durant l'année.

Des enfants qui ont été ou sont encore en contact avec pas moins de six langues. Et qui ne s'en portent pas plus mal pour autant, au contraire.

Pour ce couple gallois-breton, l'arrivée du premier enfant n'a pas posé longtemps le problème de la langue qu'il parlerait. La question a été rapidement réglée : les bambins parlant davantage avec leur mère, et la langue de celle-ci étant le breton, c'est bien le breton qui serait la langue de la maison (le père s'y est mis de son côté). Ce qui n'était pas choisir la facilité : « *En Angleterre, nous sommes très minoritaires, nous n'avons aucun support communautaire* », dit Janig Stephens. « *C'est évidemment le problème qu'on rencontre quand on élève les enfants dans une langue qui n'est pas celle de l'environnement (l'anglais en l'occurrence). Mais notre cellule est beaucoup plus isolée là-bas qu'ici ! En Bretagne, si une famille choisit d'élever ses enfants en breton, ils trouveront toujours à le parler autour d'eux* ».

Une bonne sélection

C'est précisément ce qui constitue le caractère exemplaire de la démarche des Stephens : en élevant leurs enfants en breton (qui n'est pas particulièrement connu pour être la langue du quotidien et de la réussite sociale en Angleterre...), c'est-à-dire en allant dans un sens complètement opposé au courant linguistique ambiant, ils démontrent au fil des ans que leur progéniture, non seulement

n'est pas perturbée, mais s'enrichit par l'usage de plusieurs langues.

Écoutons Janig Stephens : « *Bien sûr, tout ne se résout pas facilement. Quand l'enfant va à l'école, il a envie d'apprendre dans la langue qui y est parlée, il veut être comme les copains, comme la majorité des gens qu'il côtoie. Ce désir d'être « comme les autres » fait qu'au départ, il va refuser la langue minoritaire. Cependant, à un moment donné, ça se règle sur le plan affectif. D'où, pour les parents, une attitude importante à adopter : toujours être positif, ne pas pénaliser l'enfant. Le refus de la langue (pour*

mes enfants, le breton), il ne faut pas le prendre comme un échec. Ce refus est momentané. C'est une phase de l'évolution de l'enfant qui, jusque vers 14-15 ans, a tout un système de règles qu'il modifie constamment, en procédant par étapes ».

Selon notre interlocutrice, lorsque l'enfant est dans une période où il y a concurrence entre le français et le breton ou l'anglais et le breton (ou toute autre langue), il n'oublie rien. C'est une phase qu'il dépassera plus tard, en faisant lui-même la part des choses, en procédant tout naturellement à un rééquilibrage. Mieux, la confrontation avec une troisième langue aide à résoudre ce litige linguistique : « *Morwena, l'aînée, a pris le français en première langue étrangère (et l'allemand en seconde). Eh bien, en s'y mettant, elle devenait plus sensible à la différence entre les langues et peu à peu, elle employait moins de mots anglais lorsqu'elle parlait breton. A présent, elle a tout à fait réalisé la sélection* ».

En revanche, il faut savoir que passée la puberté, si on peut acquérir une seconde langue, elle ne sera pas aussi bien parlée que la langue maternelle ».

Une bonne raison à cela : les jeunes enfants n'ont pas de préjugés contre les autres langues. Leur démarche est toujours positive. Ils abordent n'importe quelle langue étrangère avec curiosité et intérêt. « *Ils n'en ont pas peur* », conclut Janig Stephens.

Le bilinguisme est mondial

Autres biscuits à ne pas oublier dans son panier lorsqu'on part pour l'aventure du bilinguisme (au minimum) : les modèles. J. Stephens raconte qu'à 16 mois, Morwena était avec une nurse qui lui parlait anglais. Arrivé Noël, la petite refusa de prononcer un mot de breton. A Pâques, la famille fit une descente dans le coin de Buhulien. Là, d'autres personnes parlant breton autour d'elle, Morwena s'y remit.

Idem pour Rhianon, la dernière (7 ans), qui assez vite a parlé un plus joli breton que son frère (11 ans) et sa sœur (13 ans), car outre ceux-ci, elle avait son père et sa mère, donc davantage de modèles linguistiques autour d'elle. Pour Janig : « *Plus il y a de modèles linguistiques, plus le vocabulaire s'élargit et l'accent et l'organisation de la phrase n'en sont que meilleurs* ».

Des propos qui apparaissent évidents une fois dits, mais qui, selon notre interlocutrice, sont loin de l'être toujours.

Foyer de rébellion

En Angleterre, Dafydd Stephens exerce la profession d'audiologiste (ce qui correspond à notre audiophonologiste). Janig a entre autres activités, celle de donner des cours de breton à Londres. De fil en aiguille, nous en arrivons à parler de l'université anglaise et de la façon dont elle est considérée par le gouvernement conservateur. Dafydd y va carrément : « *Pour Thatcher, l'université est un foyer de rébellion. Le Premier ministre est contre toute recherche, contre tout ce qui n'est pas business. La seule médecine qu'ils veulent favoriser, c'est la médecine privée soutenue par les capitaux U.S.* ». Ça c'est de la politique !

Il n'est que de noter les montagnes de bêtises débitées sur l'enseignement des langues, surtout quand elles sortent de la bouche de politiciens dont beaucoup, poursuit Janig, n'ont pas encore compris que le bilinguisme est un phénomène mondial et à ce titre a largement fait ses preuves.

Le danger d'extinction de la langue bretonne est donc plus que jamais à l'ordre du jour. « *Déjà, note J. Stephens, les petits qui parlent breton aujourd'hui vont avoir une intonation différente de leurs aînés. Il y a eu une cassure puisqu'ils n'ont pas joué en breton, ils n'ont pas chanté de comptines avec des enfants plus âgés — comme c'était notre cas, ce qui nous permettait d'avoir la bonne intonation. A présent, il y a la radio, mais ce qui en sort au point de vue de l'accent est pasteurisé, pour que tout le monde puisse comprendre — la remarque est valable pour le français, l'anglais, etc...* ».

Un principe intéressant

A propos de radio, Dafydd Stephens nous en dira un peu plus sur la chance qu'offrent les moyens audiovisuels lorsqu'ils sont utilisés pour la langue : « *Ils peuvent être formidables pour les langues minoritaires, souligne-t-il. Par exemple, les familles galloises qui habitent Londres demandent à leurs parents restés en Pays de Galles d'enregistrer sur cassettes vidéo les programmes gallois et de les leur envoyer. En plus, les*

enfants adorent ça ! Ce qui n'empêche d'ailleurs pas les miens de m'écouter lorsque je leur lis des contes gallois. Quant au coût, il est beaucoup moins élevé qu'ici où l'accès à un magnétoscope est pratiquement bouché pour les gens aux revenus modestes ».

Ne vivant pas au Pays de Galles, Dafydd connaît peu Sianel Pedwar Cymru. Mais le peu qu'il a vu de cette chaîne lui paraît positif : « *Une bonne moitié des programmes est en gallois, les heures d'écoute sont bien choisies et il y a des émissions pour tout le monde, adultes, jeunes, enfants. Leur principe (« tout ce qu'on peut faire en anglais, on peut le faire en gallois ») est plutôt intéressant ! Enfin, cette chaîne (âgée de deux ans) produit des films, des émissions ; elle achète aussi des séries U.S. qu'elle fait doubler en gallois et les diffuse dans cette langue. Et je ne parle pas des incidences favorables que le développement de la chaîne a eues sur l'emploi au Pays de Galles* ».

Pas surdouée

En Bretagne, la situation est différente, on la connaît. Le breton n'a pas de statut officiel, il n'est pas la langue de la réussite sociale et professionnelle, peu de postes le requièrent. Situation navrante, mais pas irréversible selon Janig Stephens : « *Il y a tellement de gens qui parlent toujours (et tous les jours) le breton que tout n'est pas perdu. Je ne suis pas euphorique, mais le constat est*



Morwena, Rhiannon et Erwan.

tout de même là : le potentiel linguistique est tel qu'on peut encore faire beaucoup pour maintenir la langue et la développer. Chez nous, nous n'avons pas choisi de parler le breton à la maison par snobisme. Nous sommes tous deux militants (moi à l'UDB) et c'est en toute conscience que nous avons choisi cette langue qui est en danger, et qu'il faut donc parler à ses gosses si on veut la sauver. Surtout que les parents n'aient pas peur de parler breton à leurs enfants ! Ils ne les handicaperont pas, au contraire ».

A l'appui de sa thèse, Janig a évidemment à présenter son expérience dont nous venons de tracer quelques grandes lignes. Ajoutons ce qui n'est pas qu'une anecdote : Morwena, au fil de son apprentissage de plusieurs langues, est parvenue à de bons résultats scolaires puisqu'elle est... la meilleure de sa classe (et pas seulement en langues) sans avoir rien de la surdouée.

Les lecteurs attentifs auront dénombré cinq langues utilisées de près ou de loin par les petits Stephens. Manque une donc. On la cause du côté de Copenhague. Dans la famille, on en parle comme de « l'épisode danois ». Durant six mois, Morwena et Erwan (alors âgés respectivement de 5 et 3 ans) ont vécu au Danemark. A la fin de leur séjour, ils parlaient couramment la langue indigène. Deux mois après leur retour en Angleterre, une amie danoise est venue rendre visite à la famille : elle n'a pas pu sortir un mot de sa langue maternelle de la bouche des enfants. Rien n'était resté.

Bah, après tout, ce n'est pas trop grave. Il leur reste quelques provisions à ces gosses...

Pierre GALLAIS

* Les quatre premières parties de notre enquête sont parues dans le « *Peuple Breton* » n° 241/242 (janvier-février 84), n° 243 (mars), n° 244/245 (avril-mai) et n° 246 (juin).



Dafydd et Janig.

DOSSIER CORSE



3. L'Union du Peuple Corse : une approche progressiste et pragmatique

Dans deux précédents numéros du Peuple Breton (août et septembre 1984), le PPC et le MCA ont exposé leurs analyses sur la question nationale corse et les perspectives de leur combat. Ce mois-ci, nous donnons la parole à Lucien Alfonsi, porte-parole de l'UPC, et à Michel Castellani, élu du mouvement à la première assemblée de Corse.

P.B. : Quand on songe à la Corse, la première chose qui vient à l'esprit, c'est les attentats qui, dans les média français, font grand bruit, et qui ont entraîné le départ précipité de quelques enseignants continentaux.

L.A. : Les attentats commis contre des enseignants ne sont pas forcément des attentats politiques, car contre un enseignant il peut y avoir un tas de choses, y compris le mauvais élève qui est furieux de ses notes... D'autre part, je voudrais aussi vous signaler qu'il y a malheureusement beaucoup d'enseignants continentaux en Corse qui se croient en pays conquis et qui disent des stupidités à longueur de cours. Ça existe. Il y en a qui, dès qu'ils entendent un gosse parler en corse à son voisin, lui disent : « tu n'as pas fini avec ton charabia »... Par conséquent, si après il leur arrive des pépins, je ne dis pas que c'est bien fait, mais je dis qu'ils l'ont cherché.

P.B. : Le cycle de la violence s'enclenche comme ça...

L.A. : Le FLNC lui, il couvre tout, de toute façon on l'accuse de tout et il ne prend pas toujours la peine de se défendre de ce qu'il n'a pas fait. Ce qui est normal. C'est le jeu régulier pour lui. Mais je pense que l'on a fait beaucoup de foin sur le coup des enseignants car cela permet en réalité d'attaquer le problème politique. Lorsque la FEN organise de grands rassemblements, d'abord elle n'obtient aucun résultat et n'en a jamais obtenu aucun ; au contraire, elle a obtenu une aggravation de la situation des enseignants. Ce qui est normal : l'aliment de la violence, c'est ce genre de contestation en vue d'obtenir plus de répression ou

bien c'est certaines formes de répression qui sont en réalité des formes de provocation. En tout cas on alimente la violence.

P.B. : S'il y a manœuvre politique, il y a aussi une forme d'injustice quant à certaines victimes...

L.A. : Là-dessus, au nom de l'humanité, au nom de la solidarité, au nom de la fraternité, et au nom du fait que cela n'est pas permis — le fascisme, le racisme qui fait qu'on fait partir de pauvres gens, etc. — on nous dit que la corsisation des emplois, c'est le fascisme... Cette utilisation basement politique et basement démagogique de la violence fait qu'on ne l'extirpera jamais par ces moyens-là. C'est tellement enfantin que vraiment je ne comprends pas que le peuple corse ne comprenne pas que ces gens-là sont en vérité des provocateurs, ce qui ne veut pas dire que j'excuse les attentats, pas du tout.

Je dis au contraire qu'il faut employer d'autres moyens pour résoudre les problèmes corses. Quand j'entends un type dire : « le pauvre professeur un tel, il a reçu des menaces, alors il est obligé de renvoyer ses enfants sur le continent », j'ai bien envie de lui dire : « ses enfants, et bien ils retournent chez eux ; et moi, j'aimerais bien que tous les enfants de Corse, ils puissent retourner chez nous ». Ce n'est pas la peine d'essayer de nous faire pleurer avec de tels arguments : nous aussi, nous avons reçu des menaces ; nous aussi, nous avons sauté, et nous ne sommes pas partis. Je critique ici une forme de condamnation des attentats qui est une forme d'alimentation de la violence. Je critique séchement l'attitude de la FEN, parce qu'actuellement, elle en fait un tremplin politique.

P.B. : Pourtant la FEN a jadis été à vos côtés !

L.A. : Oui, mais c'était lorsque la droite était au pouvoir. Alors certains syndicats manifestaient contre la répression... ce qu'ils ne font plus depuis que la gauche est au pouvoir. Cela me gêne considérablement. Il suffit aujourd'hui qu'un type reçoive 100 grammes de plastic qui, comme par hasard, n'explose même pas, et vous avez une manifestation sur le thème de la corsisation des emplois

égale IFF (les Français dehors !). Et nous, nous avons écrit que le refus de la corsisation des emplois, c'est ICF, les Corses dehors ! Si nous devions choisir entre envoyer les Corses ou les Français ailleurs, nous choisirions les Corses dedans ! Par contre, je comprends parfaitement le ras-le-bol contre la violence, c'est une autre affaire.

P.B. : En Bretagne, les jeunes continuent à émigrer, et d'abord ceux qui ont été les mieux formés à l'Université ou dans les écoles supérieures.

M.C. : En Corse c'est plus simple que ça : formés, par formés, tout le monde doit partir parce que nous n'avons pas de classes supérieures au point de vue économique, donc pas d'emplois. Je n'ai jamais autant entendu parler corse que dans les couloirs de Fresnes et de la Santé, par exemple. C'est pareil à Toulon où il y a des quartiers entièrement peuplés de Corses. Le mouvement d'exil est ici tellement important qu'il n'est même pas sélectif. Il n'y a pas ici une seule famille qui ne soit pas touchée par l'exil, pas une.

P.B. : Quelle est la part de responsabilité de l'enseignement dans cet état de fait ?

M.C. : Le système de formation est complètement inadapté. Historiquement,

L'U.P.C., aujourd'hui, comme hier, et demain encore...

L'U.P.C. rappelle à tous sa position.

Trêve politique sur un programme minimum prenant en compte la culture et la langue corses, et un plan de création d'emplois pour les jeunes.

Trêve longue du F.L.N.C. pour mettre à l'épreuve de cette construction minimum toute la classe politique. Amnistie demandée ensuite à l'Etat.

C'est la voix de la raison mais les oreilles des uns et des autres semblent bouchées pour le moment et le pire est à craindre si l'ensemble politique corse reste dans cette impasse.

L'U.P.C., depuis 20 ans, n'a été inspirée que par l'amour de la patrie corse, sans avoir besoin de l'opposer aux amours des uns et des autres. Elle a toujours su faire preuve de détermination, de patience et de tolérance. Elle prêchera toujours avec ces vertus car elles sont celles de l'espérance.

D' Max SIMEONI,
secrétaire général de l'U.P.C.

nous avions les lycées ; les types qui avaient leur bac allaient en fac et ceux qui voulaient faire de la politique devenaient avocats ou médecins. Tous ceux qui ne faisaient pas d'études longues s'engageaient dans l'armée, la police, les prisons, etc. Il y avait un problème de qualification qui rendait fatal le départ des gens : il n'y a pas d'école professionnelle en Corse.

C'est un pays dans lequel il y a eu un développement très important du tourisme durant ces quinze dernières années (200.000 touristes en 1965, 1,5 M en 1983) sans avoir en parallèle une formation des jeunes aux métiers du tourisme... Les animateurs viennent de l'extérieur — et nous avons une économie extravertie. Ou bien, quand ils en ont les moyens, nos compatriotes montent un petit hôtel ou un restaurant comme on peut se faire chauffeur de taxi ou épicier...

L.A. : Les gens ici se croient et se disent capables de tout faire, mais ils sont obligés d'avoir cette tournure d'esprit puisqu'on ne les forme à rien. Quelquefois vous avez des catastrophes parce que tout le monde n'est pas prêt pour ce genre de travail. Tenez, j'ai un copain qui a été coiffeur toute sa vie et qui vient de monter un petit restaurant : qu'est-ce que ça va donner ?

P.B. : Le tourisme, ce n'est pas tout...

L.A. : Non bien sûr ! Nous sommes dans une île où il y a une activité essentielle dans le secteur secondaire, le bâtiment et les travaux publics. Et bien, c'est tout de même extraordinaire : il n'y a pas de lycée du bâtiment ! Je me suis battu à l'Assemblée Corse pour lui, j'ai réussi à le faire inscrire dans les négociations de contrat de plan et ça vient d'être sucré parce que l'Etat n'a pas donné suite. Cette absence de filière de formation signifie concrètement que tous les cadres doivent venir de l'extérieur (les dessinateurs, les conducteurs de travaux, tout ce qui est métier noble vient de l'extérieur). Et puis tout ce qui est ouvrier vient aussi de l'extérieur, d'Afrique du Nord cette fois.

Résultat : cette activité essentielle nous échappe totalement. Evidemment, il y a aussi le petit artisan qui, comme partout, répare les murs et fait du bricolage, mais la Corse est absente des TP qui font les chantiers, la partie la plus importante au point de vue économique.

P.B. : L'Université de Corte finira bien par faire changer les choses ?

M.C. : Il a fallu une bataille extraordinaire pour arracher une Université qui commence à décoller maintenant. On verra si elle a des effets bénéfiques plus tard, mais je pense que oui grâce à certains créneaux. Pour l'instant, seules les deux premières années fonctionnent. Chaque année il faut se bagarrer pour avoir des habilitations supplémentaires ! Je ne comprends d'ailleurs pas ça : l'Etat français a pris la décision d'ouvrir une Université (il a fallu le pousser !) et ensuite c'est une bataille permanente des professeurs, des syndicats, des étudiants pour



Lucien Alfonsi et Jean-Christophe Cassard.

la faire vivre de façon normale. Nous sommes en train de batailler pour avoir des habilitations de licence dans certaines disciplines, en particulier en sciences économiques et en anglais. Il y a aussi une maîtrise de sciences et techniques pour la valorisation des ressources naturelles. Pour notre part, nous avons toujours considéré que cette Université devait être un instrument du développement, que si c'était pour faire lettres ou philo (c'est intéressant en soi), ce n'était pas la peine. Le droit existe aussi.

P.B. : Et ça marche ?

M.C. : C'est une Université au sein de laquelle beaucoup de gens s'affrontent : on y retrouve bien sûr les forces traditionnelles de la Corse qui sont là pour

casser, qui font de la provocation systématique depuis quelque temps à travers le CFR. On a ainsi entendu un professeur de langue corse, qui est donc payé pour diffuser et enseigner la langue corse, prendre la parole dans une réunion de la CFR, à Porto Vecchio, pour expliquer que la langue corse, c'était de la m... Donc il est payé pour diffuser de la m... toute sa vie durant... Mais à côté de cela on trouve des gens qui se battent réellement, qui ont même quelquefois un esprit missionnaire : il y a des profs qui prennent des étudiants le soir en heures supplémentaires, sans être payés. Il faut le savoir. Et je pense que grâce à ces gens-là, entre autres, l'Université pourra avancer.

Interview recueillie par
J.C. CASSARD et Gilles CHAVIN-COLLIN

APRES LES ELECTIONS D'AOUT :

Ni «lessive», ni «condoléances»...

Réunie statutairement le 15 septembre 1984, à Cateraghju, sous la présidence de André Fazi et Albert Tomasi, l'Assemblée générale des adhérents de l'U.P.C. a adopté à mains levées, à l'unanimité moins deux abstentions, la motion suivante :

Afin de garantir historiquement la survie et le renouveau du peuple corse sur sa terre, l'U.P.C. réaffirme solennellement les deux principes fondamentaux de sa doctrine : reconnaissance constitutionnelle du peuple corse et statut d'autonomie interne.

Sur ces bases, elle considère qu'elle doit œuvrer au rassemblement de tous les Corses et, plus particulièrement, qu'elle doit favoriser le dialogue avec tous ceux et toutes celles qui se reconnaissent dans la famille nationaliste, à laquelle l'U.P.C. appartient pleinement.

L'U.P.C. affirme avec force sa volonté inébranlable de s'opposer aux menées anti-corses et anti-démocratiques visant à bannir l'expression culturelle de

notre peuple.

Sans racisme ni xénophobie, l'U.P.C. considère que le devenir démographique du peuple corse est une question vitale : corsisation des emplois et agence du retour sont des revendications à faire aboutir d'urgence.

La Corse n'est pas pauvre. Victime d'un retard historique imputable à l'Etat central, elle n'est pas développée. L'U.P.C. lutte pour un développement autocentré tenant compte de ses ressources et de ses besoins.

L'U.P.C. œuvrera à renforcer son enracinement au sein des « pieves » et des communes.

Constatant l'occultation dont elle est victime au plan de l'information, l'U.P.C. décide de multiplier ses efforts et ses moyens pour y faire face.

L'U.P.C. rappelle et poursuivra son combat permanent pour la défense des droits de l'homme. Notamment, elle renouvelle sa demande d'un statut politique pour les nationalistes emprisonnés.

Mgr DESMOND TUTU, Prix Nobel de la Paix 1984 :

l'apartheid au ban de la morale chrétienne

Lutter contre l'apartheid, c'est œuvrer pour la paix. Nous autres, qui n'instaurons pas de hiérarchie parmi les dictatures, le savons depuis toujours. Mais avec l'attribution du prix Nobel de la Paix à Mgr Desmond Tutu, secrétaire général du conseil des Eglises d'Afrique du Sud, c'est la communauté internationale dans son ensemble qui se voit énoncer cette vérité première.

Oui !... Voilà peut-être offerte à la société des nations l'ultime chance de reconsidérer, au profit de la morale, ses relations avec le pays où le « basané » est hors-la-loi... Car l'unique question d'importance est : demain verra-t-il les Etats-Unis et Israël armer la dictature sud-africaine, et la plupart des puissances, y compris la France socialiste, entretenir avec ce régime des relations commerciales que justifie, seule, la logique du profit.

D'aucuns pourront toujours émettre des réserves quant au savant dosage politique (1) qui prévaut régulièrement au choix du lauréat. Certes, l'évêque anglican n'est pas seul, tant s'en faut, à s'opposer au système d'apartheid en Afrique du Sud. Et certains l'ont payé de leur vie (tel Steve Biko, leader de la Conscience Noire, battu à mort dans les

prisons sud-africaines en 1977) ou de leur liberté (2) sans jamais avoir goûté au Nobel. Néanmoins, la décision courageuse du comité norvégien réjouira tous les hommes et toutes les femmes engagés moralement dans le mouvement de libération des peuples. Et ce, quelle que soit l'étendue des divergences existant entre l'homme d'Eglise et la plupart des organisations qui, s'opposant à la politique ségrégationniste du gouvernement blanc, soutiennent les actions de résistance menées par l'ANC (3).

La pensée de l'évêque sud-africain est respectable et doit être respectée — Lui, qui partage quotidiennement la vie des exilés du ghetto noir de Soweto et qui avait sévèrement condamné l'audience accordée par le Pape, au printemps dernier, au président sud-africain, Pieter Botha.

Le responsable du conseil sud-africain des Eglises, sans la condamner ouvertement, refuse le recours à la lutte armée décidé en 1960 par l'ANC, en désespoir de cause... (4) Dans ses sermons adressés à la majorité opprimée du pays, l'évêque en appelle inflexiblement au dialogue avec le pouvoir raciste, à l'action non violente.

C'est l'évangéliste, profondément humain, qui s'exprime. Mais Mgr Tutu n'a-t-il pas comparé, à juste titre, le régime d'apartheid au régime nazi. Or, pouvait-on discuter avec les nazis ?

C.G.

(1) Rappelons-nous certaines personnalités parmi les derniers Nobel : Sakharov (Union Soviétique) en 1975 ; Sadate (Egypte) et Begin (Israël) en 1978 ; Esquivel (Argentine), en 1980 ; Walesa (Pologne) en 1983.

(2) Deux prisonniers politiques parmi tant d'autres, Nelson Mandela et Walter Sisulu, dirigeants de l'ANC, croupissent depuis plus de 20 ans au bagne de Robben Island, le camp d'internement le plus protégé et le plus secret de la planète.

(3) Fondé en 1912, le Congrès national africain, ancêtre de tous les mouvements de libération d'Afrique noire, a depuis toujours conduit les revendications du peuple africain au devant du pouvoir blanc et demeure aujourd'hui la plus populaire des organisations anti-apartheid.

(4) En 1960, dans le ghetto noir de Sharpeville, une marche pacifique tournait à la tragédie. La police de l'apartheid exécutait de sang-froid 69 personnes.

Quelques semaines plus tard, face à l'horreur de la répression qui s'abattait sur la communauté sud-africaine de couleur (20.000 arrestations), les militants de l'ANC prenaient le maquis.

Produits Rallye TESTES ET APPROUVES



Les produits Rallye : de l'alimentaire au textile, plus de cent produits de tous les jours. Des produits de qualité égale aux produits de marque. Des produits sélectionnés après de nombreux tests en laboratoires et contrôlés en permanence à tous les stades de leur fabrication.

Les produits Rallye : la qualité à prix Rallye, c'est-à-dire moins cher. C'est ça notre façon d'être solidaire.

RALLYE

L'HYPERMARCHÉ

INDIENS MISKITOS : DE MOKORON A TASBA PRI

Parmi la trentaine de films projetés au festival de Douarnenez, deux présentaient une thèse différente sur un même sujet : les Indiens Miskitos. Projetés l'un après l'autre, ils ont permis – ainsi que le débat qui a suivi – de se faire une idée sur le soi-disant génocide perpétré par la junte sandiniste contre cette population de la côte atlantique. Génocide est en effet un qualificatif erroné : un rapport du CRDCA (1) vient, le plus objectivement possible, de le démontrer tout récemment.

En janvier 1982, le gouvernement nicaraguayen décide l'évacuation de 39 communautés de Miskitos de leurs villages situés sur les bords du Rio Coco (fleuve frontière entre le Nicaragua et le Honduras) vers l'intérieur du pays. Raison invoquée : sur cette partie de la frontière, les attaques des contre-révolutionnaires se multiplient. Sur les 21.000 Indiens concernés, 3.000 se rendent à Managua, la capitale, ou dans d'autres provinces (celle de Zelaya s'étend sur toute la côte Atlantique); 10.000 traversent la frontière et vont se réfugier au Honduras (formation du camp de Mokoron); 8.000 sont évacués 80 km au sud dans ce qui deviendra le camp de Tasba Pri (« Terre libre » en langue miskito).

Un exode qui fait couler d'autant plus d'encre dans la presse internationale que le nouveau régime (le 9 juillet 1979, les Sandinistes provoquent la chute du dictateur Somoza) est complètement en porte-à-faux dans une zone extrêmement sensible : l'Amérique centrale, contrôlée en grande partie économiquement et politiquement par les USA dont l'administration n'accepte absolument pas les options du jeune gouvernement révolutionnaire.

Moskitia : 33 %

A la suite du 19 juillet, les Indiens de la côte atlantique (lire encadré) fondent le Misurasata (contraction de Miskitos, Sumos et Ramas), organisme qui les représente auprès du gouvernement sandiniste. Bon point pour celui-ci qui entend ainsi associer à la reconstruction nationale une population qui depuis fort long-

temps n'a pratiquement aucun lien avec les habitants de la côte pacifique.

Mais c'est là que le bât commence à blesser. Si ce lien n'a qu'aussi peu de réalité, ce n'est pas sans raison. Le rapport du CRDCA note : « *Les tensions entre les Miskitos et les « Espagnols » (c'est ainsi que les habitants de la côte atlantique appellent ceux des habitants de la côte pacifique), ont été permanentes. Elles ont commencé lorsque les Miskitos se sont alliés aux Anglais pour empêcher que la côte atlantique soit intégrée au Nicaragua « espagnol ». Cette hostilité latente a ressurgi à diverses occasions avant la révolution.* »

Géographiquement parlant, non seulement les Miskitos sont nettement séparés des habitants de la côte pacifique, mais en plus, depuis des siècles, ils vivent de part et d'autre du Rio Coco et à compter de 1894 (date de la création de la frontière), ils se trouvent à cheval sur le Nicaragua et le Honduras. Lequel n'a pas apprécié, à l'instar du Pentagone US, l'arrivée de la révolution sandiniste.

La situation ethno-géo-politique des Indiens Miskitos est donc en juillet 79 complexe depuis fort longtemps. Après cette date, les choses vont s'aggraver. Février 1981 : le Misurasata réclame au gouvernement sandiniste l'attribution de 33 % du territoire nicaraguayen – ce qui correspond au territoire historique de l'ancienne Moskitia. Revendication qui

surprend totalement la junte : elle arrête préventivement 22 dirigeants du Misurasata. Ils sont rapidement relâchés dont en mai le leader du mouvement, Steadman Fagoth (ex-informateur des services secrets de Somoza durant les années 70). Celui-ci, au lieu de retourner sur la côte pour apaiser ses adeptes, ainsi qu'il en avait fait la promesse, passe au Honduras et, par l'intermédiaire d'une radio contre-révolutionnaire dirigée par d'anciens gardes somozistes et écoutée sur la côte atlantique, se répand en attaques violentes contre le régime sandiniste. Un autre leader Miskito, Brooklyn Rivera, passe également au Honduras après le refus du gouvernement sandiniste d'accepter une nouvelle revendication territoriale similaire à la première.

C.I.A. : élargir le fossé

Avec l'aide militaire hondurienne et des anciens somozistes, Steadman Fagoth organise l'entraînement des contre-révolutionnaires Miskitos. Fin 1981, c'est le « Noël rouge », deux mois d'attaques le long du Rio Coco qui se soldent par 60 morts parmi les civils et les soldats nicaraguayens.

Début 82, la junte sandiniste donne sa réponse. C'est le déplacement forcé dont nous parlions au début, c'est l'installation d'un cordon sanitaire, c'est aussi la militarisation de cette zone frontalière (avec destruction de villages miskitos afin qu'ils ne servent pas de bases aux contre-révolutionnaires Miskitos ou Somozistes).

La porte est désormais ouverte aux récits de toute sorte concernant les « atrocités sandinistes » qui accompagnent l'émigration forcée. Pour Steadman Fagoth (qui au Honduras fonde l'armée Misura intégrée à la Force démocratique Nicaraguayenne somoziste) ainsi que pour Brooklyn Rivera (lequel à la frontière nord costaricienne reprend le terme « misurasata » dont il baptise son groupe armé miskito, intégré lui à l'Alliance Révolutionnaire Démocratique des sandinistes dissidents dirigée un temps par Eden Pastora), l'exode des 39 communautés est une raison de plus pour lutter contre le régime de Managua.

A l'intérieur de la province de Zelaya, les soldats miskitos trouvent appui auprès

Les ethnies de la côte atlantique

Sur une population de 2.700.000 habitants, le Nicaragua en compte un peu plus de 10 % résidant sur la Côte atlantique. Pour la partie non indienne (composée en partie de descendants de pirates anglais et d'esclaves noirs) la répartition est : Métisses (182.377), Créoles (25.723) et Caraïbes (1.487). Côté Indiens, nous trouvons les Miskitos (66.997), les Sumos (4.851) et les Ramas (649). Le total de ces groupes ethniques : 282.081. (Source : CRDCA, chiffres 1981).

des communautés, d'abord, en raison des liens familiaux et ethniques, mais aussi à cause de la crainte des sandinistes ressentie par les habitants, sans oublier les pressions exercées par les Miskitos contre-révolutionnaires eux-mêmes sur les civils (Ribeira accusera Fagoth de tendre des embuscades aux Indiens qui fuient les communautés et de tuer ceux qui collaborent avec les sandinistes).

Mais les appuis les plus conséquents sont d'un autre ordre. Ils se traduisent par une aide du Honduras qui met à la disposition des ex-somozistes et des Miskitos des terrains d'entraînement. Les conseillers militaires viennent d'Argentine et le matériel du même métal provient de Panama. Chapeautant le tout, on l'aura deviné : les USA et sa centrale d'espionnage, la CIA.

Présente au festival de Douarnenez, Pamela Yates, cinéaste américaine, auteur de deux reportages au Nicaragua, explique : « Dès le départ, la CIA a vu très clairement l'opposition qui se créait entre Sandinistes et Miskitos. Elle a tout fait pour élargir le fossé qui les séparait. Le résultat est que le problème Miskito au Nicaragua est maintenant devenu un problème militaire, alors qu'au début il s'agissait d'un problème de société. Pour cette raison on ne peut guère être optimiste quant à la cohabitation entre Miskitos et Sandinistes ».

Trois erreurs

Dans « Le dernier des Miskitos », film d'Yves Billon et Agnès Guérin (tourné en 1983), un pasteur nord-américain de l'église morave (dominante en pays Miskito) qui a suivi sa communauté du Nicaragua au Honduras, dresse un réquisitoire contre la junte de Managua : « Je pense que la première erreur des Sandinistes est d'avoir envoyé des militaires chez les Indiens. Ce n'était pas de jeunes soldats inexpérimentés qu'il fallait, mais des ethnologues connaissant bien les coutumes miskitos. Au début, les Sandinistes ont mis les Indiens sur un piédestal en renforçant leur identité (journal, radio en miskito). C'était bien. Mais quand ils se sont aperçus à quel point ces Indiens étaient organisés, ils les ont rabaisés. D'où de grandes tensions ».

Le pasteur poursuit : « Lorsque les Sandinistes ont voulu prendre le contrôle de ce groupe organisé, ils ont congédié les instituteurs (ce qui était une insulte aux Indiens) et ont mis des Cubains à leur place (ce qui choquait la sensibilité chrétienne des Miskitos). Ensuite, les Sandinistes ont taxé les Indiens (et seulement eux). Le peu qu'ils avaient pour se nourrir allait aux militaires. Le gouvernement ne reconnaissait pas les titres de propriété. Tout cela ne pouvait que heurter les Miskitos ».

Dans le même film (peu favorable aux thèses sandinistes), le ministre William Ramirez, secrétaire du Front Sandiniste de Libération National, reconnaît : « A mon sens nous avons fait trois erreurs.



Séance d'alphabétisation à Sasha, l'un des cinq campements de Tasbà Pri (Photo : Jean-Michel Rodrigo).

D'abord, nous n'avons pas compris que vivait ici un peuple différent. Ensuite, nous avons négligé le fait que les habitants de la côte atlantique n'ont pratiquement pas participé à la révolution. Leur conscience révolutionnaire était donc beaucoup moindre. Enfin, nous n'aurions pas dû clamer si fort nos projets, mais nous contenter de les réaliser. Nous savions que l'impérialisme US manipulerait le gouvernement révolutionnaire. Ces erreurs ont conduit les Miskitos à perdre confiance en nous ».

Vaccins toxiques !

Précision d'un chef militaire Misura : « Nous voulons un pays libre, que le

gouvernement central au Nicaragua respecte les ethnies. Nous ne voulons pas être exploités par les Sandinistes comme nous l'avons été par Somoza et d'autres avant lui depuis 50, 100 années et plus ». (Un grand nombre d'Indiens sont morts dans les mines d'or et d'argent de la région ; les métaux précieux filant à l'étranger).

Longuement interrogé dans « Le dernier des Miskitos », Steadman Fagoth, lui, aura cette phrase : « Indépendamment du fait que les USA défendent leurs intérêts, nous ne nous sentons pas manipulés ; en plus c'est leur devoir de nous aider à lutter contre les communistes ».

Enfin, troisième intervention, celle d'un avocat miskito (le seul à exercer au Nicaragua) : « Dans d'autres lieux, les Indiens luttent avec les forces populaires, avec l'espoir que leur situation ira en s'améliorant. Or ce n'est pas le cas ici où les Indiens deviennent les ennemis de forces progressistes, alors que ça n'aurait pas dû être. Il y a là une forte contradiction ».

Il existe cependant un espoir que celle-ci se résorbe. Parmi ses objectifs de base, la révolution sandiniste avait celui de « développer au maximum la participation du peuple dans les décisions qui affectent son propre avenir, et pour faciliter cette participation, il est essentiel de réaliser des progrès dans le domaine de la santé et de l'éducation ».

Ce n'était pas que de belles paroles puisque malgré leurs erreurs, les Sandinistes ont un bilan positif à avancer : le nombre de dispensaires en Zelaya est de 44 en 1983 (contre 26 avant la révolution), celui des médecins est passé de 39 à 63, celui des infirmières à Zelaya nord s'est multiplié par 7. Il faut ajouter à cela dix campagnes massives de vaccination (contre la polio, le DTP, la rougeole et la malaria) que les contre-révolutionnaires tenteront de saboter par « des menaces et des attaques terroristes contre environ 60 brigadistes de la santé, des

médecins et des infirmières dans les zones isolées, et en faisant continuellement circuler des rumeurs pour faire croire à la population que les vaccins utilisés pendant les campagnes de santé rendent la population communiste ou stérile » (1). Ça ne s'invente pas !

Question éducation, la croisade pour l'alphabétisation en anglais, miskito et sumo enseigne à lire à 12.500 personnes. On estime à 50 % la baisse de l'analphabétisme depuis quatre ans.

Intégration

« Les Miskitos et les Sumos non seulement ne sont pas prisonniers dans les villages de réfugiés, mais beaucoup d'entre eux participent à leur propre défense armée. De fait, l'attaque que lancèrent les contre-révolutionnaires contre les installations de Sumubila — qui fait partie de Tasba Pri — le 17 avril 1984, fut repoussée grâce à la participation du commando des miliciens d'auto-défense de la communauté elle-même. D'autre part, ils participèrent activement à la prise de décisions pour la communauté et quelques-uns travaillent comme fonctionnaires des instances ministérielles représentées » (1).

On le voit, tous les Miskitos ne sont pas anti-sandinistes, et la collaboration avec les autorités de Managua qualifiée (et punie) par Steadman Fagoth de trahison est loin d'être considérée comme telle par toute la communauté indienne.

Il reste que les Sandinistes ont beaucoup à réparer... si la contre-révolution (somoziste et miskito) leur en laisse la possibilité. De plus, avec la ré-élection

probable de Ronald Reagan début novembre (et au vu de l'ambiance ultra-conservatrice qui planait à la convention républicaine de Dallas), le climat qui régnera en Amérique centrale et particulièrement au Honduras-Nicaragua début 85 risque d'être particulièrement tendu (2).

On voit donc mal une intégration des Miskitos se faire sans heurt. Et à ce propos, une parole de l'avocat miskito dans le film de Billon donne une autre dimension au problème : « Pour les Indiens, l'intégration signifie la mort ». Le tout est de définir cette « intégration » qu'il faudrait de toute façon relativiser. Depuis quelques siècles, qu'ont fait d'autre les églises (morave, catholique, anglicane) en inculquant aux Indiens une religion qui leur était parfaitement étrangère, sinon les intégrer à leur philosophie de pensée ? Les Miskitos, Sumos et Ramas n'ont-ils pas déjà perdu quelque part une partie de leur identité ?

P. GALLAIS

(1) Le Centre de recherche et de documentation sur la Côte Atlantique, centre autonome dont le siège est à Managua, lié au Conseil national de l'enseignement supérieur (CNES), a mené de novembre 83 à janvier 84 une enquête comprenant, notamment, des entrevues avec 170 Miskitos, Sumos et Créoles de 30 communautés du département de Zelaya. Le présent article s'est largement inspiré de ce rapport paru dans le n° 36 de la revue « Envio » daté juin 84 (Comité de solidarité avec le Nicaragua, 14 rue de Nanteuil, Paris 15).

(2) Prévue le 6 novembre, les présidentielles nord-américaines suivront de deux jours les élections nicaraguayennes. Le 4, un million et demi d'électeurs désigneront un président, un vice-président, ainsi qu'une assemblée constituante et législative de 90 membres.

MISATAN : Une nouvelle organisation Miskita

Depuis une dizaine d'années, les Miskitos du Nicaragua se sont organisés afin de défendre leurs intérêts. En 1973, sous Somoza, fut créée l'Alpromisu (Alliance pour le progrès des Miskitos et des Sumos). En 1979, après la révolution sandiniste, un nouveau mouvement est créé : Misurasata. En février 81, l'expression de tendances séparatistes en son sein provoque sa dissolution. La Misura puis une seconde Misurasata (à vocation militaire, lire notre article) sont formées par la suite. Il faudra attendre les 21 et 22 juillet 1984 pour voir la création de Misatan (73 communautés indigènes représentées) dont les objectifs les plus fondamentaux sont : la réunification des familles, la reconnaissance du Miskito comme langue nationale, la forme de la propriété de la terre, la jouissance des ressources naturelles et le lancement d'une campagne nationale et internationale favorisant une compréhension correcte du problème miskito. Les sujets de préoccupation les plus importants concernent le rôle du Front Sandiniste de Libération Nationale au sein de Misatan, la participation d'ex-membres de Misurasata, ainsi que le statut prévu pour les Miskitos de retour du Honduras et du Costa-Rica (Source : « Nicaragua Télex Hebdo », n° 29 du 15 août 84).



Femme et enfants à Sasha (Photo : Jean-Michel Rodrigo).

Pourquoi un dossier « Histoire de Bretagne » ?

Depuis plus de 20 ans, « Le Peuple Breton » publie fréquemment des articles sur « l'histoire de la littérature bretonne » (une série de Y.B. Piriou), des comptes rendus de livres d'histoire bretonne, de brèves études historiques. Nous n'avons jamais assis notre action politique sur l'histoire, mais sur la réalité actuelle, sur la condition du peuple breton aujourd'hui. Il est néanmoins important et instructif de voir d'où l'on vient, de connaître les manières de vivre et de penser du passé qui, souvent, d'une manière ou d'une autre, se répercutent sur nous. Le présent baigne dans le passé qui, dès lors, l'éclaire. Nous présentons, ce mois-ci, le point sur l'enseignement de l'histoire de Bretagne ; nous découvrons, avec nos lecteurs, une bonne revue historique bretonne et nous donnons un petit guide pour se repérer dans les nombreux livres d'histoire bretonne qui paraissent aujourd'hui. Comme il est important de ne pas reconstruire le passé suivant ses propres souhaits, vigilance et esprit critique s'imposent...

J.J.M.

Pour s'y retrouver dans l'histoire de Bretagne...

« Le Peuple Breton » a déjà publié des mises au point critiques sur l'histoire officielle de la République, qui est souvent une véritable falsification : « Cent ans d'intoxication par les manuels d'histoire » (G. Le Scouezec, 6 articles en 1968, PB n° 54 à 61), « l'histoire au service du pouvoir » (ou l'histoire selon De Gaulle, P.B. n° 65, avril 1969). Les manuels d'histoire de l'enseignement primaire sont analysés dans le P.B. n° 166 (septembre 1977) : « L'histoire à l'école primaire ou la politique à l'école ». Une vision d'ensemble de la production historique bretonne est présentée dans Ar Falz n° 47 (été 1984) sous le titre « Petite histoire de notre histoire » (Ar Falz, 6 rue Longue, 29210 Morlaix, 15 F franco).

Il est en effet essentiel de ne pas se laisser abuser par l'histoire nationaliste française, fondée sur la négation des nationalités de l'hexagone, sans pour autant tomber dans le piège de la contre-histoire nationaliste bretonne, dont les méthodes sont les mêmes. Le développement récent d'une histoire de Bretagne qui donne la priorité au quotidien, à la vie du peuple, aux faits de civilisation, sans pour autant négliger les faits politiques essentiels, permet d'éviter le mythe sans pour autant dissimuler la spécificité constante et remarquable de l'histoire bretonne. A cet égard, les cinq ouvrages de Skol Vreizh-Ar Falz (« Histoire de la Bretagne et des pays celtiques ») combinent un vide et sont d'une approche facile. On lira ici un compte rendu du

nouveau tome 1 de cette collection, « Des mégalithes aux cathédrales », paru il y a moins d'un an. Le problème est bien de faire une histoire du peuple accessible à tous, sans mythe ni fantasme. De nombreux ouvrages, cités dans l'étude de la revue Ar Falz, sont désormais écrits dans cet esprit, ce qui permet à l'histoire de Bretagne d'entrer dans la formation de base de tous les Bretons. C'est du moins ce qui devrait se passer, si l'Education dite nationale remplissait son rôle, si FR3-Rennes-Nantes était réellement au service de la population. Les bases existent et sont sérieuses. Le principal obstacle demeure l'Etat, alors que la demande des associations et des particuliers va croissant.

J.J.M.

L'ENSEIGNEMENT :

Un bilan... et beaucoup de travail en perspective !

● **Directives officielles :** Elles existent et conseillent d'intégrer l'histoire locale et régionale dans l'enseignement de l'histoire générale (en s'appuyant sur : en 6^e, le milieu local et la commune ; en 5^e, le département ; en 4^e, la région, etc.) ; les instructions ministérielles conseillent l'utilisation des services éducatifs des archives départementales, des CDDP, du CRDP, de la documentation des diverses sociétés savantes.

● **Sur le terrain :** Il est difficile de dresser un bilan exact ; en fait, bien qu'il existe des directives précises, l'enseignement de l'histoire de Bretagne dépend de chaque enseignant et de ses possibilités. Les enseignants commentent à s'intéresser à cet enseignement ; il y a un énorme travail à faire car les cours d'histoire de Bretagne sont loin d'être générali-

sés.

● **Difficultés :** Il y a un manque d'informations ; pas d'exemples pratiques pouvant être suivis par l'ensemble des enseignants ; la documentation existante n'est pas utilisée, soit par manque d'argent, soit par manque de temps et d'informations ; l'histoire de Bretagne est considérée comme une sujet difficile, politique, devant être évité (exemples de parents d'élèves refusant l'enseignement d'une telle matière) ; enfin, l'une des difficultés les plus importantes est le manque de matériels destinés aux enseignants et aux élèves : ce qui est proposé par les grandes maisons d'édition ne prend pas en compte les spécificités bretonnes et ne permet pas leur utilisation pour l'enseignement de l'histoire de Bretagne ; pour le matériel déjà existant (*Skol Vreizh*), manque d'in-

formations dans le milieu enseignant ; manque de motivations.

● **Quelques solutions :** Développer l'information ; inciter les enseignants menant des actions particulières à faire connaître leurs expériences ; expliquer l'importance de l'histoire de Bretagne (impossibilité d'apprendre l'histoire de France si on n'apprend pas d'abord l'histoire de Bretagne) ; relancer la motivation chez les enseignants et les élèves par divers moyens (concours de monographies, plus d'importance pour l'histoire de Bretagne dans les écoles normales, etc.) ; création d'une commission permettant aux divers milieux intéressés de se rencontrer et de définir une politique de vulgarisation de l'histoire de Bretagne dans les écoles ; édition de divers matériels simples (diapos, dossiers pédagogiques, dessins, livrets, etc.) ; collaboration entre les diverses associations, organismes, mouvements pour l'édition à grande échelle de brochures, livrets de vulgarisation.

J.C.C.

Dalc'homp Sonj :

Une revue d'histoire bretonne pleine d'avenir

Il y a deux ans, nous avons été quelque peu étonnés par l'apparition d'une nouvelle revue d'histoire bretonne venant après plusieurs tentatives, toutes vouées à l'échec. De prime abord, la couverture herminée et le titre même de la revue (Souvenons-nous !) emprunté à une chanson bien régionaliste et fort passéiste, pouvaient faire penser à une nouvelle production sans lendemain du mouvement breton traditionnel.

La suite nous a donné tort, et c'est tant mieux ! La présentation s'est améliorée, le souci de fournir des illustrations inédites et de s'associer des collaborations extérieures de haut niveau a prouvé qu'il s'agit bien là d'un événement, d'un effort de vulgarisation intelligente pour un vaste public. Le cahier numéro 8 consacré à Nantes-la-Bretagne a encore confirmé cette qualité qui est devenue une règle.

Il était donc logique pour le Peuple Breton de demander à Jean-Yves Le Touze, le secrétaire de la revue et l'une de ses chevilles ouvrières, de nous la faire mieux connaître.

PEUPLE BRETON : Quand votre revue a-t-elle été fondée ? Quels sont ses buts ? Qui étaient ses fondateurs ?

DALC'HOMP SONJ : Une poignée de personnes qui s'étaient rencontrées lors de réunions culturelles, notamment celles du Cercle Culturel Breton de Lorient, décidèrent, suite à la disparition plus ou moins officielle de celui-ci en août 81, de créer une association, Dalc'homp Sonj, dont le but était de participer à la vulgarisation de l'histoire bretonne par des visites, des conférences, etc. Notons que de ce cercle culturel breton sont aussi issues une chorale, Kanerion an Oriant, et une association consacrée à la langue bretonne, An Doëre. Après quelques activités qui rencontrèrent un certain succès sur la région de Lorient, les adhérents de D.S. décidèrent de lancer une revue sur l'histoire de Bretagne avec des objectifs limités sur le pays de Lorient, au maximum le pays vannetais. C'est ainsi que le numéro 1 de D.S. est paru le 1^{er} mai 82. Les fondateurs de D.S., la cinquantaine de personnes que comptait alors l'association, n'étaient pas à proprement parler des « militants » politiques ou culturels, mais simplement des gens intéressés par l'histoire bretonne.

P.B. : Comment a réagi le public ? Qui sont vos lecteurs ?

D.S. : Il faut bien voir que notre n° 1 était totalement un coup d'essai : la diffusion ne se fit que sur le pays vannetais, auprès de personnes que nous savions être plus ou moins intéressées par la culture bretonne. L'accueil et les encouragements que nous avons reçus nous ont poussé à persévérer et à continuer la parution de ce qui ne devait être au début qu'une sorte de « bulletin ». Mais nous nous sommes rapidement heurtés au problème des articles et du contenu de la revue. Nous n'avions guère de contact avec les historiens, nous ne savions pas trop vers qui nous tourner... Bref, nous avons quelque peu « pataugé » ! durant

les premiers numéros et nous en étions bien conscients. A partir du n° 4, nous avons complètement changé d'orientation en faisant appel à des universitaires, des chercheurs. Ce qui n'est pas allé sans discussion et débat à l'intérieur de l'association... Ce changement s'est donc matérialisé par une ouverture très large vers le milieu universitaire. Parallèlement, ce qui nous conforte dans cette évolution, nous avions de plus en plus de lecteurs et notre tirage passait de 1.000 à plus de 3.000 actuellement.

Nous avons fait un petit sondage auprès de quelques abonnés pour voir si nous étions suivis dans la nouvelle voie tracée, et en même temps nous avons essayé de déterminer ce qu'étaient nos lecteurs. Nous avons constaté qu'il y avait en fait deux sortes de lecteurs : les militants bretons qui, je le suppose, lisent tout ce qui paraît sur la Bretagne ; d'autre part, la majorité composée de personnes qui ne sont pas engagées, mais qui s'intéressent à leur histoire. L'histoire est une discipline qui, actuellement, a les faveurs du grand public dans l'hexagone en général, en Bretagne en particulier : nos lecteurs apprécient de trouver chaque trimestre une revue qui, à côté des livres comme ceux de Skol Vreizh, aborde des sujets particuliers de leur histoire. Nous sommes très heureux aussi de constater qu'une part importante des lecteurs est constituée de jeunes (- 25 ans) et aussi que des écoles et des collèges s'abonnent à D.S.

P.B. : Envisagez-vous une utilisation pédagogique des documents et articles que vous publiez ? Espérez-vous toucher les milieux enseignants traditionnels et ignorants de l'histoire du peuple breton ?

D.S. : D'après les témoignages que nous recevons, certains instituteurs et professeurs utilisent les articles et les documents que nous publions, mais on ne peut pas dire que ce soit une pratique très



développée à la vulgarisation de l'histoire bretonne en direction des Bretons en général, mais aussi, et ce point est pour certains d'entre nous le plus important, en direction des jeunes. Pour cela, existent bien entendu d'excellents ouvrages. Aussi, pour définir ce que nous pourrions faire, D.S. a organisé une réunion rassemblant professeurs, universitaires, instituteurs, associatifs sur le thème « Enseignement de l'histoire de Bretagne » : bilans et perspectives. Finalement, un groupe de travail s'est formé, comprenant des instituteurs et l'association va s'efforcer de travailler en direction du primaire. Dans la revue, à côté des documents, nous allons essayer de mettre au point et de publier des fiches sur des thèmes précis (la première sera sur le droit coutumier breton). A partir de là nous verrons suivant nos possibilités et nos moyens, mais la pédagogie est un problème qui reste constamment présent dans notre démarche ; ceci est sans doute dû à la présence relativement importante d'instituteurs et de professeurs dans l'association.

P.B. : Comment comptez-vous éviter le piège du passéisme tout en donnant une connaissance claire du passé breton ?

D.S. : Voilà une question que l'on nous a déjà posée de multiples fois. Tout d'abord, disons-le, nous y sommes peut-être déjà tombés plusieurs fois dans ce piège, surtout au début de notre existence, alors que nous étions un peu « novices » dans le domaine de l'histoire bretonne. En fait, l'histoire en elle-même n'a rien d'une discipline passéiste. Seule une interprétation de cette histoire peut être passéiste. Pour déjouer ce piège, nous essayons de publier des articles qui soient clairs, les plus exacts possible, en refusant tout romantisme et toute celtomanie. Mais il est évident que le passéisme est une tentation facile que nous devons refuser pour être crédibles et efficaces. Je crois d'ailleurs que c'est sur cette question que les débats sont les plus vifs au sein de D.S. : un article est-il ou non passéiste ? C'est un problème d'appréciation personnelle !

P.B. : Quels liens établissez-vous entre le passé évoqué et le Bretagne d'aujourd'hui ?

D.S. : Nous pensons que pour comprendre les problèmes actuels du peuple breton, la connaissance de l'histoire bretonne est nécessaire, mais d'une histoire débarrassée de tous ses mythes, qui finalement ne peuvent que nuire. Il y a une chose qui est néfaste, c'est le travestissement en événement nationaliste du moindre incident, en délaissant ainsi totalement le côté socio-économique de l'histoire ; mais à l'inverse, la négation de l'existence d'une histoire propre au peuple breton est tout aussi condamnable et mensongère.

P.B. : Pouvez-vous présenter la composition et le contenu de votre revue ?

D.S. : Nous avons donc décidé de consacrer chaque numéro à un problème particulier : par exemple, la Bretagne sous Colbert, les relations entre la Bretagne et l'Espagne, Nantes, la tradition arthurienne, etc. En faisant appel aux spécialistes du sujet ; nous essayons d'apporter en plus les illustrations les plus appropriées. Ce dossier prend généralement la moitié du numéro (12 à 15 pages) ; suivent des articles tout à fait divers n'ayant aucun lien entre eux (littérature, toponymie, pays celtiques, etc.), une ou deux pages sur l'enseignement de l'histoire de Bretagne, puis des rubriques diverses ouvertes aux lecteurs, aux autres associations, à l'actualité... en tout 32 à 36 pages.



P.B. : Quels sont vos espoirs ?

D.S. : Nos espoirs ?... nous avons énormément de projets mais nos moyens sont très limités ! Nous espérons continuer à contribuer à la connaissance de l'histoire bretonne, pouvoir toucher des gens jusqu'alors indifférents à la « matière » bretonne. Pour la revue, un de nos espoirs est de pouvoir publier des débats entre historiens sur des sujets à polémique, des sujets difficiles sans qu'il y ait

UN LIVRE DE BASE ?

« Des mégalithes aux cathédrales »

Tome 1 de l'« Histoire de la Bretagne et des Pays Celtiques »

Parmi les nombreux livres parus récemment en Bretagne, il en est un qui s'impose dans la bibliothèque de tous ceux qui sont intéressés par la matière bretonne : le nouveau tome premier de la collection « Histoire de la Bretagne et des Pays Celtiques », éditée par Skol Vreizh.

Publié en 1970, le premier tome de « Histoire de la Bretagne et des Pays Celtiques » avait déjà fait l'unanimité par son contenu et ses qualités pédagogiques. Depuis une dizaine d'années, l'importance et les avancées considérables de l'archéologie et de la recherche historique en Bretagne ont été telles qu'une mise à jour de ce premier tome ne pouvait être que très insuffisante.

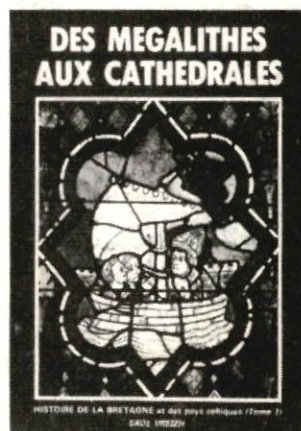
Le nouveau tome premier de la remarquable collection de livres d'histoire de Skol Vreizh, sous le titre « Des mégalithes aux cathédrales » est en fait un livre entièrement neuf. Un livre nouveau qui bénéficie de la collaboration de chercheurs, de spécialistes et de pédagogues qui ont fait œuvre collective et originale sous la direction de Per Honoré et Jean-Jacques Monnier.

La nouveauté apparaît dans les chapitres consacrés à la préhistoire, à l'histoire des Celtes, à l'époque romaine, à la culture de la « Bretagne Ancienne » (du 5^e siècle au 14^e siècle) où les chercheurs et spécialistes Jacques Briard, Patrick Galliou et Yann-Ber Piriou font le point des dernières données de l'archéologie comme de la recherche historique dans le domaine de la littérature bretonne. La nouveauté et l'intérêt de ces chapitres sont un des grands atouts de ce tome premier « Des mégalithes aux cathédrales ».

L'originalité de la collection complète des ouvrages d'histoire de Skol Vreizh, c'est aussi la partie importante consacrée à l'histoire des pays celtiques et de leurs relations avec la Bretagne. Dans ce nouveau tome premier, Jean-Jacques

aussitôt anathème et intolérance entre personnes d'avis opposés. Je pense que nous sommes sur la bonne voie sur ce point ! Enfin, mais ce n'est plus un espoir, mais un rêve : nous aimerions pouvoir un jour éditer une revue ayant une qualité de présentation comparable à celle de « L'histoire », ou du « Chasse-marin ». Pourrions-nous y arriver ? Je n'en sais rien mais nous essaierons ! L'histoire bretonne mérite d'avoir un tel outil pour sa vulgarisation, et nous continuerons dans cette direction.

Dalchomp Sonj : abonnement 40 F (36 rue Emile Zola, 56100 Lorient).



Monnier, Yves Jézéquel et Jean-Christophe Cassard, dans six chapitres, font la synthèse des ouvrages les plus récents des historiens britanniques comme des historiens bretons, de Cunliffe à Bowen, de P.R. Giot à L. Fleuriot...

L'illustration est très abondante et soignée : une page sur deux est consacrée aux documents. Les photographies de chantiers de fouilles, de découvertes et les reproductions de documents anciens sont souvent remarquables. On appréciera, par exemple, l'intérêt ou les qualités des plans de Wheeler et les dessins de Batt reconstituant les fortifications du camp d'Artus, une maison ou un village du haut Moyen-Age en Bretagne. Des vues aériennes plus nombreuses de sites ou de certains monuments auraient pu compléter encore cette riche iconographie qui a bénéficié de la collaboration du Musée de Bretagne de Rennes. La reproduction des documents, la composition et l'impression de l'ouvrage ont été réalisées avec soin par Imprim, de Lannion.

En conclusion, un livre d'histoire tout neuf et rempli de documents, d'informations et de synthèses de qualité. Un livre qui s'impose dans toute bibliothèque, dans la documentation (directement utilisable) de l'enseignant comme de l'étudiant, dans la bibliothèque de tout amateur d'histoire.

Jean BOUTOUILLER

« Des mégalithes aux cathédrales »

Tome 1 de la collection « Histoire de la Bretagne et des Pays Celtiques », 70 F.

Des prix spéciaux pour l'achat de la collection complète. Se renseigner près de « Skol Vreizh », 6 rue Longue, Morlaix.

MENACES SUR L'ENSEIGNEMENT « REGIONAL »

Chevènement : Savary encore moins !...

Les problèmes de Diwan et des classes bilingues... on n'a pas fini d'en parler. D'autres priorités ont été retenues par le ministère de l'Education « Nationale » pour les années à venir. La lettre adressée par Chevènement le 31 août « aux personnels enseignants de l'Education nationale » montre encore une fois que les promesses sont faites pour ne pas être tenues. Au travers des consignes données aux enseignants, trois thèmes intéressants sont abordés :

— L'« ambition » de s'engager à fond dans la compétition économique sur les mêmes chemins que les Etats-Unis et le Japon et donc de conditionner l'éducation aux nouvelles données du capitalisme et de former les jeunes — uniquement ? — aux besoins des entreprises. Ainsi, pour reprendre les termes du ministre, les écoles de l'hexagone se devront de « drainer les meilleurs cerveaux » vers les usines, et ce, « dès l'âge le plus tendre », à l'image des universités américaines et japonaises. L'école des jeunes loups ! C'est aussi mettre l'école et les enfants au service du patronat, la formation technologique prenant le pas de manière absolue sur l'apprentissage de la réflexion et de la prise de conscience de la jeunesse et, par là, de son épanouissement et de son dynamisme. Soyons prudents.

— Dans le même temps, il est également question de « former des citoyens, des femmes et des hommes dotés d'un sens aigu de leurs droits et de leurs devoirs dans la cité, soucieux du destin de la communauté nationale ». Dans ce domaine, tout reste à faire : on connaît la situation d'échec (pour ne pas dire plus) du système éducatif et les problèmes sociaux qui en découlent. Lamentable apanage des « marginaux » — souvent très jeunes — dont le nombre s'accroît constamment. Comment sont-ils pris en compte dans la mutation technologique et sociale qui s'opère, souvent à leurs dépens ?

— Enfin, troisième thème, celui de la culture, qui ne laissera pas indifférents tous ceux qui luttent pour la survie et l'enseignement du breton : « il importe que les jeunes Français apprennent à connaître et à aimer leur langue, leur histoire et leur culture ». Il est vrai que l'hexagone ne saurait demeurer à la traîne des « grandes nations » d'aujourd'hui, Etats-Unis, Japon, URSS, Allemagne, qui ne négligent pas d'affirmer leur identité nationale. La politique du gouvernement sur ce point n'a apporté depuis 1981 aucune réponse significative aux revendications des défenseurs de la langue bretonne et cette lettre du ministre ne reflète pas, et loin s'en faut, le changement d'état d'esprit souhaité par nombre de Bretons et autres « minorités ». Quant

à l'identité nationale et à l'expression de cette identité, on peut se demander si, précisément, elle n'est pas le privilège un et indivisible, lui aussi, des « grandes nations » que de pouvoir y prétendre aux yeux du monde. Ce privilège ne se partage pas, et en tout cas pas dans l'hexagone : la Bretagne attend toujours, et elle n'est pas la seule, une décentralisation démocratique que Paris semble avoir enterrée.

Les perspectives et les ambitions proposées par Chevènement, les termes employés à cette occasion, donnent à la « mission » de l'Education « Nationale » un relent de III^e République ultra-jacobine, niant les réalités économiques, sociales et culturelles de la Bretagne, de la Corse ou de l'Euskadi. Il ne faut pas se méprendre sur les « ambitions » d'un pouvoir social-démocrate centralisé, n'ayant que faire des espoirs et des déceptions des travailleurs qui lui ont donné leur confiance un certain mois de mai...

Cellule UDB
de Plouzevet-Audierne

— Se reporter si besoin à la préface de « Défense de cracher par terre et de parler breton », de Y.B. Piriou, éd. P.J.O., 1971.

Le breton = 0,08 %

L'Union des Enseignants de Breton fait savoir que, contrairement à une information donnée récemment dans la presse, il n'a été créé aucun poste de breton dans le second degré, pour la bonne raison qu'il n'existe, hélas, toujours pas de postes de breton dans l'enseignement secondaire. Il n'y a que des « emplois » précaires susceptibles d'être remis en cause chaque année.

C'est donc de deux de ces emplois qu'a été généreusement dotée la langue bretonne cette année. Si l'on compare cet octroi aux 2.355 créations de postes dans l'Education nationale, cette dotation représente un pourcentage de 0,08 % du nombre de postes créés...

Quant au contingent d'heures supplémentaires, l'Union des Enseignants de Breton se félicite de leur mise à disposition, mais regrette que l'information n'ait pas été donnée plus tôt, car nombre d'établissements auraient été preneurs. Elle arrive malheureusement trop tard, les emplois du temps des élèves et des professeurs étant établis pour l'année voilà déjà plus d'un mois.

Le Bureau de l'Union des Enseignants de breton — 12 octobre 1984

Le P.S. : liquider le Conseil culturel de Bretagne ?

Aussitôt leur arrivée au « pouvoir », les socialistes bretons ont cherché à faire disparaître ou à museler le Conseil culturel de Bretagne. Ils ont élu, sur présentation de Michel Denis, et consigné de vote du sénateur René Régnault, Michel Quesnel comme président en novembre 1982. Depuis cette date, le Conseil culturel est très soigneusement baillonné. Les représentants d'Ar Falz et de Skol en Emsav ont été éliminés d'un bureau où les socialistes sont ultra majoritaires.

Le conseil n'est pratiquement plus réuni, seule la commission « politique culturelle » ayant essayé de coller à l'actualité en organisant en juin dernier une réflexion sur les propositions de loi PS et PC sur les langues de France. Le Conseil culturel devrait normalement être réuni avant la fin de l'année pour réélire son président et renouveler son bureau mais le PS vient de trouver un moyen pour ne pas respecter cette échéance et ces obligations : Michel Quesnel va proposer à Marcellin de modifier la composition du Conseil culturel. La manœuvre est claire, ayant perdu toute crédibilité auprès des associations culturelles bretonnes, à part bien sûr Emgleo Breiz (dont deux représentants sont au bureau, Armand Keravel et Jean-Pierre Thomon, du PS), les socialistes veulent noyer la culture spécifique bretonne au sein de la culture dite « globale et de Bretagne ». En faisant figurer dans un conseil culturel renouvelé des copains directeurs d'organismes officiels ou représentants d'associations amies, le PS masquerait le déclin de son influence et marginaliserait définitivement la culture bretonne. Va-t-on le laisser procéder sans réagir à cette liquidation de la seule assemblée réunissant des élus et associations des cinq départements bretons ? L'UDB dénonce pour sa part dès aujourd'hui cette menace d'assassinat et espère un sursaut du mouvement culturel breton.

G. MORIN

Iffig et les extraditions...

— F. Mitterrand à Bayonne : restons franco !

— Franco Mitterrand à Bayonne : restons français !

— Question : Dis papa, la première décoration de Mitterrand, c'était la française ou la franquiste ?

— Badinter... pol !

— Fabius-Decrispus : le gonze à l'aise.

— Est-ce que Badinter a ri quand les Espagnols ont dit : Arribadinter.

La vie culturelle en Bretagne...

UN LIVRE DE YANNICK GUIN

Chronique des bords du fleuve

A quatre heures du matin, sur la route de Trignac encore ruisselante de la dernière averse, pédalant dur sur son vélo qui longe la Loire, l'ouvrier peut aussi humer une bouffée de bonheur sur cette terre industrielle qui est la sienne... A sa suite, Yannick Guin nous invite à un long vagabondage sur les berges des fleuves, Loire ou Saint-Laurent, ou sur les quais de Palerme, de New-York et bien sûr de Nantes-Saint-Nazaire. Rédigée au fil des jours et des humeurs, cette « Chronique des bords du fleuve » fait pénétrer son lecteur dans l'univers du monde ouvrier qui est d'abord composé d'hommes et de femmes gourmands de tous les plaisirs de la vie, aussi minimes soient-ils en apparence.

Chronique des bords du fleuve (Marcel André éditeur, 75 F).

Littérature

Comme chaque année, le prix littéraire Xavier de Langlais sera décerné à une œuvre en prose de 100 pages au moins, ou à une œuvre de poésie de 50 pages au moins, en langue bretonne. Le jury, présidé par Maodez Glanndour, se réunira en décembre. Dernier délai d'expédition des manuscrits : le 30 novembre 1984.

2 revues intéressantes : « Eaux et rivières » (n. 50) et « Oxygène »

- La revue de l'APPSB (3^e trim. 84, 20 F, rue Paul Guyesse, 56100 Lorient) consacre l'essentiel de son contenu à un dossier spécial congrès « Des rivières propres pour une économie saine ». Le onzième congrès de l'association, dont le sérieux et l'efficacité sont bien connus, a lieu à St-Brieuc les 17 et 18 novembre 1984 (début le samedi, à 14 h, salle de Bagatelle, à St-Laurent-Piérin).

- Le nouveau numéro de la revue « Oxygène » (65-66) est un excellent document de travail sur l'agriculture. Nous y reviendrons. (1 rue de Fougères, 29110 Concarneau).

Colloque interceltique

Les 23 et 24 novembre prochains, à Edimbourg, colloque sur « L'Avenir des pays celtiques dans la C.E.E. ».

Depuis le début du mois d'octobre et jusqu'à la fin du mois de décembre, l'Institut Français d'Ecosse et l'Université Heriot-Watt d'Edimbourg organisent un important programme de manifestations culturelles et artistiques consacrées aux pays celtiques : Bretagne, Cornouailles, Ecosse, Pays de Galles, Irlande et Ile de Man. Ce programme comprend des expositions, des conférences, des projections de films, des concerts et de nombreuses autres manifestations à Glasgow et à Edimbourg.

Le point fort de cette « saison celtique » sera le grand colloque organisé les 23 et 24 novembre prochains à Edimbourg sur « L'Avenir des pays celtiques dans la Communauté Economique Européenne ». Quatre groupes de travail sont prévus :

- le développement économique
- la décentralisation dans les pays de la C.E.E.
- l'éducation (à tous les niveaux)
- les identités culturelles et artistiques.

L'idée centrale de ce colloque, c'est que les peuples celtiques d'Europe, qui constituent le plus grand groupe minoritaire de la Communauté (près de 20 millions de personnes) transcendant les frontières des Etats-nations, peuvent apporter une puissante contribution à l'unification de l'Europe. Ils n'y parviendront cependant que si leurs cultures et leurs identités peuvent être préservées. L'objectif de ce colloque sera de rassembler le maximum d'informations possible sur les politiques en vigueur et les actions en cours, y compris en matière de coopération interceltique, pour déboucher sur des propositions concrètes pour le futur dans le cadre de la Communauté Européenne.

Renseignements et inscriptions : D^r Andrew Hunter, Department of Languages, Heriot-Watt University, Chambers Street, Edinburgh EH1 1HX, Ecosse.

On s'étonnera quand même que ce colloque passe par l'Institut Français d'Ecosse... et pas par des organisations culturelles bretonnes.

Gouren à Massy

(Ile-de-France)

Tous les samedis, de 15 à 17 h, au gymnase de la Poterne (salle B), entraînement de lutte bretonne, ouvert à tous à partir de 8 ans. Contacts : Pierre Caroff, tél. 930.17.71, et Philippe Roussel, tél. 011.26.24.

Soirée histoire de Bretagne

L'association Dalc'homp sonj organise une conférence sur Ropartz Hémon, sa vie, son œuvre, par Yves Tymen. Elle a lieu à Lorient, le vendredi 23 novembre, à 20 h 30, à l'Institut consulaire de Lorient, 10 rue de Kerguelen.

Oiseaux du bord de mer

Les éditions « Al Lanv » (8 rue Enez Vaz, ar Bradenn, 29000 Kemper) publient « Laboured an Arvor », un ouvrage en breton traduit du gallois. Le livre de Breeze Jones et Williams évoque et illustre la vie, les cris, la nourriture des oiseaux de nos côtes. 60 F franco.

Expositions itinérantes

Le Musée de Bretagne à Rennes (tél. 99-79.44.16) propose, en location, les expositions suivantes : en histoire et préhistoire, l'âge du bronze en Armorique, Alet (une cité renaît par le travail des archéologues), l'affaire Dreyfus, Rennes au XVIII^e siècle. En ethnologie, les « jeux de palets ». Sans oublier « Plogoff en Cap Sizun » et « Ploumanac'h - Marée noire », ainsi qu'en architecture : « Rennes au XVIII^e siècle » et « L'architecture vernaculaire en Bretagne ».

Communiqué par Brit air

Si vous prenez l'avion, ceci vous concerne

Il est gratuit et plein d'informations pratiques : le nouvel horaire d'hiver Brit air.

Du lundi au vendredi, Brit air assure chaque jour une liaison Quimper - Morlaix - Londres.

Vous décollez à 13h45 de Morlaix (ou 13h00 de Quimper) pour arriver à 14h00, heure locale. Le train Gatwick Express vous emmène ensuite au centre de Londres en 30 mn.

Brit air vous offre avec ses liaisons inter régions un complément direct du tissu aérien national et les mêmes avantages que les grandes compagnies : vols tricolores, réductions multiples....

Une nouveauté : l'abonnement régional valable sur toutes les lignes au départ d'une même ville : prix pour un abonné Morlaix-Londres : 812 F.

C'est dans le nouvel horaire que vous pouvez demander à votre agence de voyages ou à Brit air au (98) 62.10.22

BAR - CRÊPERIE

"CHEZ TOM"

Guinness et Gueuze à la pression

18, rue Notre-Dame - 29260 LESNEVEN

Tél. 83.15.14

Dégustation à l'étage - Crêpes à emporter



peintre
en
lettres

48, rue du Dourjacq
29200 BREST
Tél. : 02.61.41

« Tradition vivante » : à suivre...

« Ne faites pas l'erreur de penser que parce que vous êtes au courant de quelque chose, tous les autres le sont forcément. Partagez vos informations, vos connaissances. Dans le numéro 1 du trimestriel de la musique et de la chanson traditionnelle, « Tradition vivante », Paul Wright informe ses lecteurs du signe sous lequel doit être placé ce nouveau périodique : l'échange. Toutes les idées sont bienvenues pour asseoir un journal qui débute, surtout lorsque les sujets traités sont aussi populaires.

D'un format et d'une présentation agréables, le n° 1 de « T.V. » (qui se veut « ni Breizh, ni celtique, mais est loin d'être anti-breton »), aborde des sujets aussi divers que la musique québécoise actuelle (interview de Philippe Bruneau), le collectage (dossier à suivre), les « langues en danger », une rencontre avec le groupe « Flowers and Frolics ». Instruments, livres, partitions, disques, petites annonces, sont d'autres « rubriques-service » où l'on a quelque chance de tomber sur son bonheur musical du moment. Le n° 2 de « T.V. » paraît ce mois d'octobre.

• « Tradition Vivante », 15 bd Franchet d'Espéray, 56100 Lorient. Abonnement : 4 numéros pour 60 F, un exemplaire pour 15 F. Chèque libellé à l'ordre de « T.V. ».

Information sur les problèmes du Tiers-Monde

Le CRIDEV (Centre rennais d'information pour le développement et la liberté des peuples) 41 avenue Janvier à Rennes, organise une quinzaine culturelle sur le Nicaragua.

Le 20 novembre : Le Nicaragua et la presse française, confrontation entre la presse et des voyageurs de retour du Nicaragua ; Maison du champ de Mars à Rennes, à 20 h 30.

Le 22 novembre, 7 quai Chateaubriand, à 20 h 30 : film « Alsino et le Condor ».

Le 24 novembre, soirée culturelle et artistique de solidarité (Maison de quartier de Villejean, à 20 h 30).

Le 18 décembre, à la maison du Champ de Mars à Rennes, à 20 h 30, l'Afghanistan cinq ans après le début de l'invasion du pays.

• Bretagne 845

L'association « Bretagne 845 » (Devezh Ar Vro) tiendra son assemblée générale le 16 décembre 1984, à 14 h 30, à Pontivy, Hôtel Robic, 2 rue Jean Jaurès. Toutes les personnes ou associations intéressées peuvent y apporter leur concours.

Culture bretonne à Laval

À Laval, reprise des activités de l'association culturelle bretonne « Skol Erispoë ». Forte d'une cinquantaine de membres, enfants et adultes, en 83-84, l'A.C.B. « Skol Erispoë » reprend ses activités à partir de la mi-octobre.

L'étude des langues et de la civilisation celtiques en reste toujours l'axe de travail principal. Les cours auront entre autres pour but de donner aux étudiants les moyens nécessaires à la préparation de la

licence de breton et celtique de l'Université de Rennes.

Sont prévus précisément :

- L'enseignement de la langue bretonne : trois niveaux différents, deux le mardi, un le mercredi. Professeurs : MM. L. Poisson, J.C. Sangan et E. Chalm.

- L'enseignement de la langue galloise : deux niveaux, « débutant » et « seconde année », tous les lundis. Professeur : M. Y. Guehennec.

- Aspects de la civilisation celtique (histoire, art, philologie, etc.), tous les lundis également. Professeurs : M. Y. Guehennec.

À ces cours s'ajouteront, comme dans les années passées, diverses conférences et projections, ainsi qu'un voyage vers l'Irlande à Pâques 85.

Pour contacter « Skol Erispoë », écrire au secrétaire : M. Mikael Keraotred, 22 rue de Rochefort, Changé, 53940 Saint-Berthevin.



IFFIG

- Était dans la foule des salariés de l'électronique, à Lannion, qui ont retenu pendant douze heures sous-préfet, député et conseillers généraux.
- A vu le député aux abois décrocher le téléphone le plus proche qui sonnait, en s'écriant « Allo, c'est Matignon ? »
- A vu la mine déconfite du ci-dessus député en s'entendant répondre qu'il s'agissait seulement d'un cuisinier de cantine qui voulait savoir si les salariés remontaient sur la zone industrielle pour le déjeuner.
- Constate qu'en régime centralisé, il est aussi difficile à un député socialiste breton d'influencer le gouvernement socialiste qu'à un salarié d'une entreprise décentralisée de joindre sa direction...

« Le PIERRE LOTI »

Tél. 20.72.30

BAR-SNACK-JEUX

11 Quai Morand
PAIMPOL



Pierrot et Remond

Bar l'Union des 3 Villes

Restaurant ouvrier le midi

30, boulevard Théodore Botrel
SAINT-MALO - Tél. (99)56.07.39

porcelaines - faïences - grès
verres et cristaux - coutellerie - acier inox

Fanch GRIFFON

4, rue duquay-trouin -
29100 Douarnenez - tél. 92.18.17

cadeaux - souvenirs - listes de mariage

Diwan RECHERCHE un comptable I.U.T. ou niveau D.E.C.S., 5 ans d'expérience, bretonnant ou expérience de la vie associative exigée. Adresser un curriculum vitae à DIWAN, Tréglonou, 29214 LANNILIS.

Dinan : on recherche un enseignant. Le comité culturel breton de Dinan recherche un(e) enseignant(e) de breton pour assurer les cours du soir. C'est urgent. Téléphoner au : 96-39.65.61 ou écrire 12 rue de l'Horloge, à Dinan.

AN DIV STAL NEMETO ER VRO !

E KEMPER

E MONTROULEZ



AR BED KELTIEK - Tél. 95.42.82
2, straed ar Roue Grallon
2, rue du Roi Grallon



KORN OG - Tél. 63.25.40
22, straed ar Vur
22, rue du Mur

EVIT HO LEVRIOÙ - PLADENNOÙ - PEZHIOÙ - PEZHIOÙ ARZ KELTIEK

1985



LE CALENDRIER 1985 DES PRENOMS BRETONS EST PARU !

	ROST	OWINGOLO	HERS	DU	KERZU
1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31

TOUT EN BRETON, UN SUPERBE CALENDRIER POSTER

(52x74 cm)

A commander (avec règlement)

à U.D.B. - B.P. 203 - 56102 LORIENT CEDEX

40 F port compris le 1^{er} calendrier

20 F par calendrier supplémentaire



COURRIER DES LECTEURS

**Keleier al lennerien
Brezhoneg mar plij !**

Kollet-mik e oa « Pobl Vreizh »... Benn ar fin, daou vloaz warlec'h, sonjet' peus da lakaat un tamm brezhoneg' barzh « Le Peuple Breton » ! Setu ur menoz vat, me a oa o'c'hortoz anezi. Evel Erwan Kervella, hag a stourme evit hor yezh (red eo vefe deoc'h adembann tresadennoù outan !) tud yaouank zo c'hoazh o lenn hag o komz brezhoneg.

Va gourc'hemennou evit muioc'h-muiant brezhoneg e barzh « Le Peuple Breton ».

Danielle Niot, 49 Angers.

LE PEUPLE BRETON

« LE PEUPLE BRETON »

Mensuel - Administration, abonnements : Jean-Jacques Monnier, directeur de la publication - B.P. 301, 22304 Lannion Cedex.

Publicité, Jean Le Guellec : tél. 98-43.01.37.

Composition et impression :
Imprim - 22300 Lannion

PUBLICATION

Publication inscrite à la C.P.A.P., n° 66.132. Dépôt légal : 3^e trimestre 1984.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse, nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal, et en joignant 5 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

ABONNEMENTS

Ordinaire : 80 F ; de soutien : à partir de 100 F ; étranger : 95 F ; étranger par avion : 125 F.
C.C.P. : 2365-76 Rennes.

OVATION
LOWDEN
ARIA
GOMEZ
TAKAMINE
SEILER
SAUTER
ZIMMERMANN
MAEARI
SELMER
BUFFET
COURTOIS
COUESNON
YAMAHA



**VOUS AIMEZ LA MUSIQUE ?
VENEZ NOUS VOIR**

ART & MUSIQUE

2 rue Ducouëdic BREST

tél. 80 - 47 - 41

Moins de breton à l'école aussi...

Dans une lettre aux députés de Rennes, l'Union des enseignants de breton (Unvaniezh ar gelennerien vrezhoneg) explique l'aggravation des problèmes de l'enseignement du breton en Ile-et-Vilaine :

M. Erwan Jouan, membre de notre association d'enseignants de breton et licencié de breton, a reçu la lettre ci-jointe de l'Inspection d'Académie d'Ile-et-Vilaine.

Le titulaire du seul poste d'instituteur itinérant de breton en Ile-et-Vilaine est absent depuis la fin avril, et n'a toujours pas été remplacé !

L'Inspection d'Académie est incapable de trouver, depuis 5 mois, dans l'Education nationale, un instituteur apte à remplacer le titulaire du poste.

D'autre part, elle refuse de recruter à l'extérieur de l'Education nationale une personne apte à effectuer ce remplacement, comme en témoigne la lettre ci-jointe.

Elle refuse donc d'assurer ce remplacement sans considération pour les enfants privés d'enseignant.

La situation risque de se prolonger encore longtemps ; plus, elle va s'aggraver à l'occasion d'un congé de maternité prévu à partir de février pour une institutrice d'une classe bilingue de l'Ecole de la Liberté à Rennes.

Tout instituteur est normalement remplacé dans les vingt-quatre heures. Les instituteurs de breton eux, font évidemment exception.

Selon l'enquête de l'APEEP, sur 1.100 demandes d'enseignement du breton l'an dernier dans le primaire, 600 étaient satisfaites, seules 100 demandes ont pu l'être en ce début d'année.

Pourquoi ?

Parce que :

- Un instituteur itinérant de breton n'a pas été remplacé depuis mai.
- Deux institutrices ayant été mutées, cet enseignement a disparu de leurs écoles.
- Un instituteur, rémunéré par l'APEEB, et qui palliait les carences de l'Education nationale (incapable de faire face à la demande et d'assurer le service public) n'a pu être réemployé pour raisons financières.

500 élèves de moins, la situation est catastrophique.

Car l'administration n'a pas pu, ou pas voulu, prévoir :

- Le remplacement des enseignants et la continuité de cet enseignement en cas de maladie, maternité, etc...
- La formation d'enseignants pouvant assurer cet enseignement spécifique, entretenant la pénurie et interdisant le développement des cours de breton dans le primaire.

Unvaniezh ar gelennerien vrezhoneg (l'Union des enseignants de breton) réclame :

- Le remplacement normal des enseignants de breton.

- La création d'une filière de formation d'instituteurs de breton dans les Ecoles Normales, seule façon d'envisager sérieusement le développement de cet enseignement, et notamment, des classes bilingues.

- La création de 2 postes d'enseignants itinérants en Ile-et-Vilaine pour répondre efficacement à la demande immédiate.

- La dérogation à certaines règles administratives pour organiser le remplacement des instituteurs absents (recrutement hors E.N. par exemple).

Ainsi pourra se développer l'enseignement de notre langue.

N.D.L.R. : M. Le Bris (FR3-Rennes) nous a écrit. Nous en reparlerons en décembre.

JAZZ, ROCK, FOLK
à BASSE-INDRE (Loire-Atlantique)
Salle municipale

Samedi
17 novembre
15 heures
38 F

FETE FEDERALE du PEUPLE BRETON

A partir de 15 h :

Compartment fumeurs,
Victor RACON, PANLOU.

21 h : fest noz
PANLOU et les frères RENAULT

Réservations :

● NANTES, Disques Nicolas
23 rue du Château. Tél. 47.54.79

● LA BAULE, Coop Breizh
9 av. de Gaulle. Tél. 60.21.62

La vie en bleu.

LE Il rapporte plus.
6,50%
net d'impôt.
LIVRET
BLEU.

Jusqu'au 10/11,
dans toutes les
caisses du CMB,
gagnez l'un
des séjours
avec croisière
au pays bleu,
la Grèce.

Appelez la ligne bleue :
tél. : (98) 00.25.90

 **Crédit Mutuel de Bretagne**

BREIZH N'EMAN KET DA WERZHAÑ

Une planche dessinée d'Erwan Kervella, parue dans Pobl Vreizh, en novembre 1973 (PV n° 46)

MONTRoulez
MONTAIX



JE VOUDRAIS DES BISCUITS
"GWESTBLL SANT GIREG"



... ET DU KIG SAL,
C'EST POUR MON
KIG HA FARS !



... UN GRAND KOUIGN
AMANN S.V.P.



ET VOUS SAVEZ PAS, MADAME
KERGONAN, LA FILLE RUZBOUËLLO
EST PARTI TOUTE PENNFOLLÉE DE
VOIR SA MAMM LONKER DU GWIN
RU. C'EST TRISTE, MA HINI GAEZH !



... ET UNE BOUTEILLE
DE CHOCHENN "JOB
TORT" ET DE
"LIKOR SIVI BREIZH"



J'ACHETERAI DES
BOTOÙ KOAT UN
AUTRE JOUR.



GOULENNIT POBL VREIZH

KELAOUENN
AN U.D.B.

HANTER-
KANT LUR
KOZH
HEPKEN !



POUVEZ-PAS PARLER
FRANÇAIS COMME
TOUT LE MONDE ?



Yann
1973